

Rapport d'activité 2020

SD**35**
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES



L'édito du Président

Olivier DEHAESE,
Président du SDE35



En tant que nouveau Président, je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2020 du SDE35. En raison du contexte sanitaire exceptionnel, mon élection n'a pu avoir lieu qu'en septembre 2020. C'est donc mon prédécesseur, Didier Nouyou, qui a tenu les rênes du syndicat d'énergie tout au long de la partie la plus mouvementée de cette année 2020. Il a accepté de retarder son départ « en retraite du syndicat » - pourtant bien méritée - et de prolonger sa mission de Président pour quelques mois supplémentaires afin d'assurer l'intérim avant les élections du nouveau comité syndical. **Je tiens à le remercier très chaleureusement pour son implication et son dévouement pendant toutes ces années au SDE35**, près de 25 ans d'abord comme délégué, puis membre du comité, Vice-Président et enfin Président du SDE35 de 2014 à 2020. Merci Didier pour avoir donné un cap au syndicat d'énergie en veillant toujours à l'équilibre parfois fragile mais toujours indispensable entre territoires urbains et ruraux, pour avoir accompagné l'évolution des missions et activités du SDE35, pour avoir eu de l'ambition afin de développer de nouveaux projets comme la SEM Energ'iv, ou les outils favorables aux mobilités décarbonées (IRVE, stations GNV).

Ces 6 prochaines années de mandature s'annoncent passionnantes car les défis sont nombreux et de taille !

Je reprends le flambeau avec beaucoup d'enthousiasme. Je remercie sincèrement les élus du comité pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me désignant comme Président.

Ces 6 prochaines années de mandature s'annoncent passionnantes car les défis sont nombreux et de taille !

Parmi ceux-ci, citons notamment :

- Un nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF pour les TRV garantissant pérennité du patrimoine et transition énergétique
- Le développement des énergies renouvelables grâce à notre SEM Energ'iv et aux ambitions de nos territoires
- La création et l'exploitation de stations de charge pour la mobilité bas-carbone : électrique, gaz et hydrogène
- Le déploiement des réseaux de gaz naturel et de réseaux de chaleur, en particulier en milieu rural pour accompagner la transition énergétique et le développement des territoires
- La réduction des consommations énergétiques et des charges associées
- La lutte contre la pollution lumineuse.

Pour s'atteler à tous ces sujets, je sais pouvoir compter sur l'implication et la motivation des nouveaux élus du comité. Ce comité a été fortement renouvelé (à plus de 70%) avec l'arrivée de nouveaux membres jeunes, actifs, et impliqués. **Je me réjouis de ces changements et en particulier de l'élection des premières Vice-Présidentes de notre histoire.** Ils prouvent que notre syndicat est une structure moderne et attractive qui répond aussi bien à des missions concrètes de service public (accès à une énergie de qualité pour tous, développement et aménagement du territoire, etc.) qu'aux enjeux de demain (transition énergétique, smartgrids et interconnexion de réseaux, etc.).

Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur l'expertise et la motivation des services du SDE35 et remercie chacun pour son implication afin d'œuvrer chaque jour pour que les missions confiées au syndicat soient réalisées efficacement sur le terrain.



Un début de mandature marqué et ralenti par la crise du COVID19, mais une volonté affirmée de poursuivre et développer les objectifs de transition énergétique.



Pour une structure intercommunale locale, l'année des élections municipales est toujours pleine de surprises... mais 2020 a largement dépassé toutes nos « espérances » en la matière.

Nous retiendrons bien entendu de cette année, le coup d'arrêt « historique » de nombreuses activités : arrêt des chantiers entre mars et juin 2020, fermeture au public de notre siège, suspension des animations scolaires, inaugurations et autres évènements... et report de l'installation du nouvel exécutif. Ce coup d'arrêt a eu un impact sur le nombre d'opérations suivies et sur nos dépenses d'investissements.

Et pourtant, ce que je souhaite avant tout retenir de cette année, ce sont nos capacités de résilience.

Nous avons su collectivement faire face à cette situation exceptionnelle afin d'assurer la continuité du service public et contribuer, en tant qu'acheteur public, au soutien des entreprises avec qui nous travaillons.

Vous trouverez bien sûr dans ce rapport annuel un état détaillé des effets de la crise COVID19 sur nos activités... mais, toujours en filigrane, vous pourrez mesurer les ressources déployées pour en atténuer les effets.

Je tiens ici à remercier toute l'équipe du SDE35 qui a su faire preuve de beaucoup d'adaptabilité pour développer de nouvelles formes de travail, qui a fait preuve aussi d'ingéniosité pour accueillir même à distance les nouveaux arrivants et pour maintenir le lien et le travail en équipe. Mes remerciements vont plus spécifiquement à notre pôle informatique qui a été particulièrement réactif pour équiper en un temps record l'ensemble des agents du SDE35. Un effet positif de cette crise restera l'accélération de la dématérialisation. Désormais, aussi bien élus qu'agents maîtrisent parfaitement l'art des visioconférences et des formations en ligne ! La communication du syndicat s'est aussi largement digitalisée.

Un nouveau site internet, disponible depuis mai 2020, permet à tous de découvrir en texte, en images et en vidéos nos métiers et actions.

Résumer l'année 2020 à la crise COVID19 serait donc bien trop réducteur. En dépit du contexte, le SDE35 a poursuivi sa mue au service de la transition énergétique de l'Ille-et-Vilaine. La SEM Energ'IV est notamment entrée au capital de 10 sociétés de projets pour le développement des énergies renouvelables et la mobilité bas carbone. Elle a également réalisé une cinquantaine d'études de potentiels photovoltaïques et a finalisé l'acquisition d'une centrale solaire au sol de près de 5 MWC à Guignen.

**En dépit du contexte,
le SDE35 a poursuivi sa mue
au service de la transition
énergétique
de l'Ille-et-Vilaine**

Sommaire

L'édito du Président	P.3
Faits marquants 2020	P.6
Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ille-et-Vilaine	P.10
La Gouvernance du SDE35	P.12
Profils et trajectoires de nouveaux élus	P.14
Mission 1.....	P.22
Mission 2	P.38
Mission 3	P.54
Mission 4	P.62
Mission 5	P.66
Mission 6	P.72
Mission 7	P.78
Comité du SDE35.....	P.90
Glossaire	P.92

Faits marquants 2020

Inauguration de la première station bioGNV

Le SDE35 et Energ'iv ont inauguré leur première station d'avitaillement au BioGNV. Située sur le parking du Village des Collectivités, cette station est réservée à un usage privé pour la flotte véhicule du SDE35 et d'Energ'iv.

Cette première réalisation ouvre le pas à une ambition bien plus large de couvrir l'ensemble du département d'un réseau de stations.



Élections des nouveaux délégués au SDE35

À la suite des élections municipales, chaque commune et EPCI a désigné un ou plusieurs délégués au SDE35. Ces représentants ont ensuite été convoqués aux réunions d'élections par Pays, afin de désigner parmi eux les 36 délégués qui siègent au comité.

Une nouvelle page se tourne pour notre syndicat, avec une nouvelle équipe fortement renouvelée (plus de 76 %), féminisée (un tiers de déléguées et les premières Vice-Présidentes) et rajeunie avec une moyenne d'âge de 52 ans.



Membres du bureau pour la mandature 2020-2026

Inauguration de la première boucle d'autoconsommation

C'est dans la petite commune de Langouët qu'a été inauguré le premier tracker photovoltaïque installé par Energ'iv. Il s'agit d'un champ photovoltaïque de 75 m² avec 35 panneaux fixés sur un mât pivotant de 3,5 mètres de haut. Ce panneau solaire mobile, produit par OKWind à Vitré, permet de produire de l'électricité directement consommée par des habitants, la mairie et l'école de la commune.

Le projet de Langouët, labellisé SMILE, est le premier projet d'autoconsommation collective en Bretagne mené directement par et avec les habitants. L'inauguration a été l'occasion de réunir tous les partenaires du projet.



Semaine de la mobilité sur le Pays de St-Malo

Pour la 4^{ème} édition, le Pays de Saint-Malo a organisé un village itinérant des mobilités afin de promouvoir les mobilités décarbonées. Le SDE35 est partenaire de cet événement et a tenu un stand pour présenter ses actions sur les mobilités alternatives sur les marchés de Mesnil-Roc'h, Dol-de-Bretagne, Dinard et sur l'Esplanade Saint-Vincent à Saint-Malo.



Stand du SDE35 à Saint-Malo



Ecole de La Pince Guerrière à Châteaugiron

Lancement de la deuxième année du programme pédagogique

Après une première année scolaire écourtée du fait de la pandémie, mais très bien accueillie par les enseignants et les élèves, le programme pédagogique du SDE35 a repris son cours à la rentrée scolaire 2020. Toutes les animations interrompues entre mars et juillet 2020 ont été reportées sur la fin de l'année.

Ces interventions sont réalisées par des associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie et sont toutes validées par la Direction Académique (DSDEN35).

Toujours en 2020

Vers un nouveau contrat de concession ?

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans, prend officiellement fin le 1^{er} juillet 2022.

Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires, le SDE35 travaille depuis 2018 à son renouvellement. Les négociations avec les concessionnaires Enedis et EDF ont démarré dès 2019 mais ont été interrompues suite à de nombreux désaccords. Avec l'arrivée du nouvel exécutif, la commission « Concessions » s'est à nouveau réunie en novembre 2020 et les instances de négociation avec les concessionnaires ont repris. Un premier groupe de travail, portant sur le volet « transition énergétique » s'est réuni en décembre 2020.

Formations en ligne des nouveaux élus

Suite au renouvellement de ses instances, le SDE35 a proposé un parcours de formation en ligne, couvrant l'ensemble de ses domaines d'activités. Ce parcours a été conçu initialement pour les nouveaux élus du syndicat d'énergie mais s'adresse aussi à tous les élus souhaitant se former sur les enjeux de la transition énergétique. Succès pour ces formations en ligne qui ont été très suivies et dont l'intégralité se trouve désormais disponible sur l'espace extranet du SDE35.



Lauréat des appels à projet ACTEE 1 et 2

La candidature portée par le SDE35 en association avec 9 territoires bretons est lauréate de l'appel à projet ACTEE 2, un programme national pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ce sont plus d'un million d'euros qui ont été obtenus pour l'Ille-et-Vilaine et qui seront affectés à des travaux de rénovation énergétique afin d'aider les collectivités à réduire leurs consommations d'énergie.



ACTEE Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique



COVID et vie du SDE



La pandémie de la COVID19 a impacté l'ensemble des activités du SDE35 en 2020, les locaux ont été fermés au public et 100% des agents sont totalement ou partiellement en télétravail.

Les activités maintenues à distance ont nécessité une adaptation rapide à de nouvelles méthodes de travail.

Le SDE35, acteur public de l'énergie en Ile-et-Vilaine

Créé en 1964, le SDE35 est un syndicat mixte composé de 333 communes, de 10 EPCI et de Rennes Métropole.

FONCTIONNEMENT

60

agents

GOVERNANCE

1 Président

7 Vice-Président(e)s + 4 membres du bureau

1 comité syndical

8 commissions thématiques

BUDGET

31M€

dont 16M€ investis sur les réseaux électriques

462 opérations sur réseaux électriques en 2020

PATRIMOINE ÉLECTRIQUE

12 025 km de réseaux HTA

14 412 km de réseaux BT

16 454 transformateurs

Données 2019

COMPÉTENCES

GARANT DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

- Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension
- Contrôle de l'activité des concessionnaires Enedis (et EDF)
- Maître d'ouvrage de travaux sur réseaux

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 189 communes et EPCI adhérents
- 60 000 points lumineux en gestion
- Maîtrise d'ouvrage de travaux de rénovation et d'extension
- Subvention pour les collectivités non adhérentes

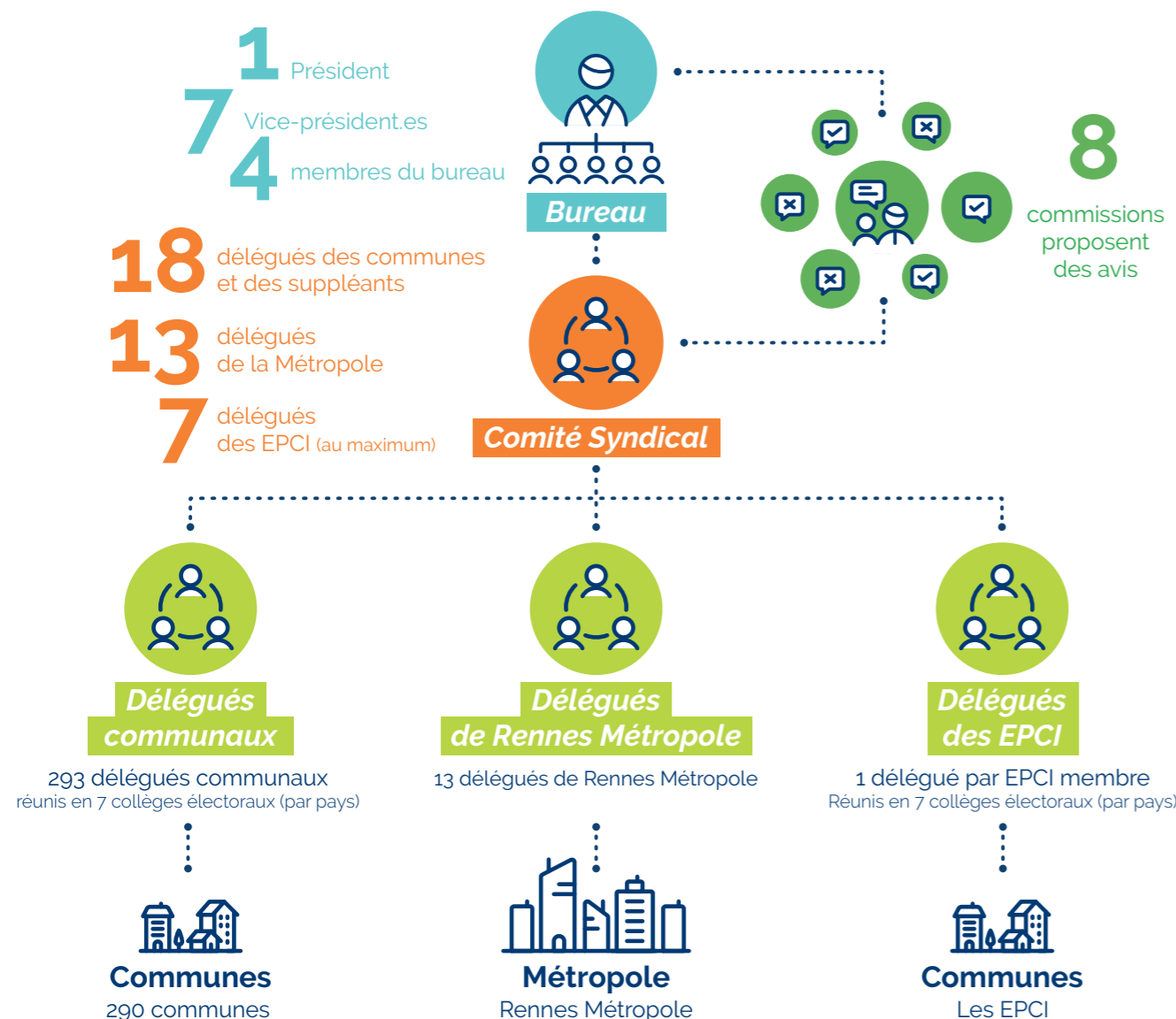
ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Développement des énergies renouvelables : **SEML Energ'iV créée en 2018, 50 projets à l'étude : photovoltaïque, méthanisation, éolien...**
- **Accompagnement de la transition énergétique des territoires** : groupement de commandes d'énergie, contribution aux Plans Climat des intercommunalités, etc.
- Développement de la mobilité durable :
 - > **Bornes de recharges pour véhicule électrique** : Réseau Béa de 103 bornes de recharge, 990 utilisateurs détenteurs d'un badge, 18 950 charges en 2020
 - > **Stations d'avitaillement GNV** : 6 projets en cours de développement
 - > **Réseaux de distribution Gaz** : 2 concessions en cours de passation, 4 projets étudiés

La Gouvernance du SDE35

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département. Syndicat mixte, le SDE35 est administré par un comité syndical constitué de représentants des

collectivités membres réparties en 3 collèges électoraux : le collège des communes, le collège de Rennes Métropole et le collège des EPCI. Les élus représentent l'ensemble du département, Rennes Métropole inclus.



Renouvellement des instances

La crise sanitaire a retardé le calendrier électoral et une période transitoire s'est instaurée entre les élections municipales et l'installation du nouvel exécutif du SDE35. Monsieur Nouyou, Président du SDE35 depuis 2014, a donc assuré l'intérim pendant 5 mois supplémentaires.

Suite aux élections municipales, de nouveaux délégués, issus des conseils municipaux et intercommunaux, ont été désignés pour représenter le SDE35. Début septembre, des réunions d'élection ont été organisées dans chaque Pays d'Ille-et-Vilaine, pour désigner parmi ces représentants, les 36 délégués siégeant au comité syndical.

Le 25 septembre 2020, Olivier Dehaese, Maire d'Acigné et 6^{ème} Vice-Président Climat et énergie au conseil métropolitain, a été élu Président du SDE35.

Il succède à Didier NOUYOU, Président du SDE35 depuis 2014. Après 25 années d'engagement au sein du SDE35, comme membre, Vice-Président ou Président, son implication aura marqué l'histoire du SDE35.

Une nouvelle page se tourne pour notre syndicat, avec une nouvelle équipe fortement renouvelée.

Composition du nouveau comité

Un taux de renouvellement de plus de 76%

1/3 de femmes dont 4 membres du bureau

De nouveaux élus, plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 52 ans



D'où viennent nos élus ?

Pays de Brocéliande	Murielle DOUTE-BOUTON Soazig LE TROADEC Christophe MARTINS-MARQUES
Pays de Fougères	Loeiz RAPINEL Diana LEFEUVRE Jean-Yves EON
Pays de Redon	Franck PICHOT
Pays de Rennes (hors RM)	Jean-Claude BELINE Mickaël MARDELE Marine KECHID Olivier LE BIHAN
Pays de Saint-Malo	Stéphanie CHEREL Isabelle FAISANT Olivier IBARRA Jean-François RICHEUX Christelle LONCLE André DAVY
Pays de Vitré	Loïc GODET Michel JEULAND Hubert DESBLES Thierry RESTIF
Pays des Vallons de Vilaine	Franck NOEL Morgane VANDENBUSSCHE
Rennes Métropole	Olivier DEHAESE Daniel GUILLOTIN Béatrice HAKNI-ROBIN Valérie EUN Olivier ROULLIER Jean-Paul VUICHARD Yvonnick DAVID Yannick GABORIEAU Vincent POINTIER Michel CAILLARD Laurent HAMON Karine CHÂTEL Lucile KOCH

Profils et trajectoires de nouveaux élus



Loeiz RAPINEL

Qui êtes-vous ?

Je suis membre du comité syndical représentant le Pays de Fougères et la commune de Val-Couesnon où je suis premier adjoint au maire. C'est mon premier mandat dans cette commune où sont mes origines familiales, mais cela n'est pas mon premier mandat puisque **j'ai été conseiller municipal pendant 19 ans en région parisienne**. Je connais donc bien le travail d'élu.

Quelles sont vos motivations pour rejoindre le SDE35 ?

Mes motivations principales sont de pouvoir participer à la mise en œuvre de tout ce qui concerne le réseau énergétique (électrique, gaz, hydrogène) sur le territoire d'Ille-et-Vilaine. **Pour moi, le déploiement et l'accès à ces fluides est essentiel au développement du territoire et c'est ce qui a motivé mon engagement au SDE35.**

Quel rôle a pour vous le SDE35 vis-à-vis des territoires, des communes ?

Je suis convaincu que le SDE35 a un rôle extrêmement important dans l'aménagement du territoire. Irriguer le territoire en matière d'énergie est un paradigme essentiel et c'est au SDE35 en tant qu'acteur public des énergies que revient cette mission.



Murielle DOUTE-BOUTON

Qui êtes-vous ?

Je suis membre du comité syndical représentant le Pays de Brocéliande et la commune de Plélan-le-Grand où je suis Maire. C'est mon troisième mandat dans cette commune, et le deuxième en tant que Maire. C'est mon premier mandat au SDE35. Je suis ingénieure agronome de formation.

Quelles sont vos motivations pour rejoindre le SDE35 ?

Mes motivations sont multiples. C'est d'abord de pouvoir **contribuer à l'amélioration de la prise en compte de la performance énergétique, au développement des énergies renouvelables et aux mobilités durables**. C'est aussi d'apporter un peu de parité en contribuant à la représentation féminine au sein du syndicat d'énergie afin que les compétences eau/énergie/déchet ne soient pas l'apanage des hommes ! C'est enfin la possibilité d'être un relais entre le territoire que je représente et le SDE35.

Quelles sont vos ambitions pour ce mandat ?

Dans le cadre de ma délégation, je souhaiterais participer à la redéfinition de la politique publique du SDE35 en matière de lutte contre la précarité énergétique. Ce sujet peut sembler anecdotique par rapport aux missions globales du SDE35 et pourtant il y a une réelle volonté de cette nouvelle mandature à engager le SDE35 sur des actions de solidarités.

Interview/portrait



Marine KECHID

Qui êtes-vous ?

J'ai 40 ans et suis nouvelle élue sur la commune de la Mézière et conseillère communautaire à la Communauté de Communes Val-d'Ille-Aubigné (CCVIA). Passionnée par les métiers du bâtiment et consciente des enjeux du réchauffement climatique, j'exerce la fonction de cheffe de projet dans un cabinet d'ingénierie dans la performance énergétique et environnementale du bâtiment à Rennes. **J'ai choisi de m'engager pour apporter ma pierre à l'édifice et construire des projets responsables et durables.**

Quelles sont vos motivations pour rejoindre le SDE35 ?

La transition énergétique est mon cœur de métier et je souhaitais participer aux réflexions menées à l'échelle du territoire. Je partage pleinement la vision du SDE35 sur la sobriété énergétique. Mon rôle d'élue est d'en être le relais au sein de ma commune et communauté de communes mais également de **participer à l'enrichissement des propositions et accompagnement que leur offre le SDE 35 au travers des commissions et conseils réguliers.**

Quelles sont vos ambitions pour ce mandat ?

Petit maillon de la chaîne, je prends mes marques au sein du SDE35 et participe aux commissions sur l'achat d'énergie et les énergies renouvelables. Difficile pour un premier mandat de maîtriser tous les rouages. Les équipes du SDE35 sont force de proposition et nous accompagnent pour monter en compétence. **Les élu-e-s, dont certains plus anciens et chevronnés, ont construit un programme qui me semble ambitieux et à la mesure des enjeux qui nous attendent. Je souhaite le voir aboutir.**



Vincent POINTIER

Qui êtes-vous ?

J'ai 36 ans, je suis adjoint de la ville de Thorigné-Fouillard en charge des finances et de la vie économique. Sous le précédent mandat, j'étais déjà élu à Cesson-Sévigné. C'est mon premier mandat au SDE35. Je suis chargé de mission SI/RH et après 20 ans dans la restauration rapide, j'ai choisi d'interrompre ma vie professionnelle le temps de démarrer mon mandat d'élu.

Quelles sont vos motivations pour rejoindre le SDE35 ?

Aujourd'hui on est dans une rénovation énergétique qui doit être accompagnée par les élus, donc rejoindre le SDE35 prend tout son sens. Cela permet de participer à la prise de décisions, d'échanger entre communes car nous n'avançons pas tous à la même vitesse sur le sujet de la transition énergétique.

Quel rôle a pour vous le SDE35 vis-à-vis des territoires, des communes ?

Le rôle du SDE est pour moi de mutualiser les fonds au niveau départemental pour investir sur les réseaux énergétiques de façon massive mais équilibrée entre les territoires urbains et ruraux. Le SDE35 a également un rôle de conseil très important auprès des communes pour les accompagner dans leurs projets d'énergies renouvelables ; on peut alors compter sur l'expertise des salariés d'Energ'IV.

Quelles sont vos ambitions pour ce mandat ?

Je souhaiterais tout particulièrement suivre et m'investir sur les projets photovoltaïques développés par le SDE35 via Energ'IV. Aujourd'hui, le photovoltaïque est la production d'énergie verte qui est probablement la moins contraignante pour les administrés, c'est donc une énergie facile à développer avec de réelles retombées pour le territoire.



Murielle DOUTÉ-BOUTON,
4^{ème} Vice-Présidente
en charge de la précarité
énergétique et de la
communication

Michel JEULAND,
membre du bureau

Christophe MARTINS,
1^{er} Vice-Président en charge
des moyens généraux et
systèmes d'information

Jean-Claude BELINE,
2^{ème} Vice-Président
en charge des achats
et économies d'énergie

Olivier DEHAESE,
Président du SDE35

Daniel GUILLOTIN,
3^{ème} Vice-Président
en charge des énergies
renouvelables

Christelle LONCLE,
7^{ème} Vice-Présidente
en charge de l'éclairage public

Diana LEFEUVRE,
membre du bureau

Thierry RESTIF,
5^{ème} Vice-Président en charge
des travaux et des smart-grids

Stéphanie CHEREL,
6^{ème} Vice-Présidente
en charge des mobilités

Michel CAILLARD
et **Franck PICHOT** (absent)
membres du bureau

Le bureau

Le bureau du syndicat est composé de 12 membres dont 7 Vice-Président.es. Par rapport au précédent mandat qui ne comportait que 5 Vice-Présidents, le bureau s'est étoffé afin de représenter l'ensemble des territoires composant l'Ille-et-Vilaine ; **désormais chaque Pays y est représenté.**

Le bureau exerce par délégation du comité certaines prérogatives en matière d'attributions financières et surtout il prépare les décisions proposées au comité sur la base, notamment, du travail des commissions.

Le comité syndical

Le comité syndical du SDE35 est composé en 2020 de 36 titulaires et 33 suppléants. Le comité élit le Président, les Vice-Présidents et les membres du bureau. Il administre le syndicat, vote le budget, le compte administratif et les délégations. Il définit également les modalités des interventions financières du syndicat en faveur des collectivités adhérentes.

Les commissions thématiques

Les délégués du comité syndical et leurs suppléants peuvent participer à des commissions, lieu privilégié d'échanges et de travail entre élus et services. Les projets y sont évoqués très en amont et le travail réalisé permet d'alimenter les décisions du bureau et du comité syndical.

Par rapport à la précédente mandature, de nouvelles commissions thématiques ont été ajoutées afin de couvrir l'ensemble des activités du SDE35.

Intégration et accompagnement des nouveaux élus

Le SDE35 a conçu différents outils pour accompagner les élus dans leurs prises de fonction. Des fiches élections propres à chaque Pays ont été envoyées dans toutes les communes d'Ille-et-Vilaine au lendemain des élections municipales. Ces fiches présentaient les missions et le rôle du SDE35, les enjeux du mandat et les modalités d'élection pour chaque Pays : nombre de délégués à pourvoir, organisation des réunions d'élection, etc.

Ce travail a permis la réussite des élections par Pays : quorum atteint pour chaque réunion malgré le contexte sanitaire, nombre de candidats supérieurs aux postes à pourvoir ...

Un parcours de formation en ligne

Un parcours de formation en ligne, couvrant l'ensemble des domaines d'activités du SDE35 et permettant en 10 RDV hebdomadaires de se former sur les enjeux de la transition énergétique.

Formations en ligne du SDE35
Un parcours de formation en ligne pour découvrir et approfondir les thématiques phares liées à la transition énergétique.

Tous les jeudis matins de 9h à 11h30

N°1 Réseau électrique / Smart grids	3er octobre 2020
N°2 Enjeux du renouvellement du contrat de concession	9 octobre 2020
N°3 Détection des réseaux sensibles / PCRS	15 octobre 2020
N°4 Eclairage public	22 octobre 2020
N°5 Mobilité durable (électrique/GNV/Hydrogène)	29 octobre 2020
N°6 Achats d'énergie	5 novembre 2020
N°7 Photovoltaïque	12 novembre 2020
N°8 Réseaux de gaz et méthanisation	19 novembre 2020
N°9 Eclairage et smart grids	26 novembre 2020

Modalités d'inscriptions
Inscriptions gratuites obligatoires de 9h à 11h30 sur le site www.sde35.com

Un parcours de formation en 9 épisodes
Le SDE35 développe de nouvelles compétences au service des collectivités. Ce parcours de formation en ligne permet de découvrir et approfondir les thématiques phares liées à la transition énergétique.

Elections 2020 Renouveau des instances du SDE35

Le SDE35 acteur public des énergies en Ille-et-Vilaine

Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) est un syndicat mixte fermé composé de communes, d'EPCI et de la métropole de Rennes chargé de l'organisation du service public local de l'énergie.

- SA PARTICULARITÉ : Il regroupe l'intégralité du territoire d'Ille-et-Vilaine, de Biaisais et ses 107 habitants, à Rennes et ses 216 000 habitants. C'est un lieu d'échange et de coopération privilégié entre communes rurales et urbaines autour de la transition énergétique.
- SA COMPÉTENCE HISTORIQUE : Il est propriétaire du réseau électrique de distribution d'Ille-et-Vilaine, soit 28 000 km, plus de 16 000 postes de transformation et 610 000 consommateurs. A ce titre il est en charge du concessionnaire ENEDIS, exploitant câblé du réseau.

Il réalise également des travaux de renforcement, de sécurisation et d'extension pour les communes rurales et d'entretien coordonné des réseaux (électrique, éclairage public, télécommunications) pour toutes les communes (hors Ville de Rennes). Cela représente plus de 18 millions d'euros de travaux par an.

Les enjeux du mandat 2020-2026

- Un nouveau contrat de concession avec Enedis garantissant pérennité du patrimoine et transition énergétique
- Le développement des énergies renouvelables avec Energ'IV
- La création d'un Exploitant de stations de charge pour la mobilité électrique, électrique, gaz et hydrogène
- Le développement des réseaux de gaz naturel et de réseaux de chaleur, en particulier en milieu rural
- La réduction des consommations énergétiques et des émissions associées
- La lutte contre la pollution lumineuse

Vous souhaitez être acteur de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine ? Rejoignez le SDE35 !

Les commissions

COMMISSION	OBJECTIFS
Commission concessions électrique et gaz naturel	<p>Pour assurer le lien entre le comité et la délégation en charge de la négociation du prochain contrat de concession avec ENEDIS (et EDF) : objectif d'une signature de contrat avant fin 2021</p> <p>-----</p> <p>Pour accompagner l'émergence des premières concessions Gaz</p>
Commission moyens généraux et systèmes d'informations	<p>Pour accompagner le développement des fonctions supports du SDE35 : administration, finances, ressources humaines, commande publique, juridique, informatisation, système d'information géographique et évaluation.</p> <p>-----</p> <p>Pour développer une politique d'achat conforme aux objectifs du SDE35 en matière de transition énergétique</p>
Commission achats et économies d'énergie pour les collectivités	<p>Pour définir la stratégie d'achat d'énergie du SDE35, la tarification du service et l'évolution du périmètre d'action du groupement : membres concernés, autres énergies...</p> <p>-----</p> <p>Pour travailler à la mise en place d'un achat d'énergie renouvelable et local, en lien avec les projets de la SEM</p> <p>-----</p> <p>Pour définir les orientations du SDE35 en matière d'accompagnement des collectivités sur la maîtrise de l'énergie (programmes ACTEE, valorisation des CEE...)</p>
Commission énergies renouvelables	<p>Pour définir les orientations politiques du SDE35 en matière de soutien direct au énergies renouvelables et d'accompagnement des territoires dans leur politique climat air énergie (PCAET, études de potentiel par Pays, etc.)</p> <p>-----</p> <p>Pour définir la stratégie du SDE35 au sein d'Energ'IV : vision politique en matière de méthanisation et d'éolien, développement de nouveaux services, attentes en tant qu'actionnaire</p>



COMMISSION	OBJECTIFS
Commission économie d'énergie et lutte contre la précarité énergétique, sensibilisation et communication	<ul style="list-style-type: none"> ● Axe SENSIBILISATION à la transition énergétique : <p>Accompagner et suivre le développement du programme pédagogique du SDE35 à destination du public scolaire et les opérations de communication grand public initiées par le SDE35</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Axe SOLIDARITE et lutte contre la précarité énergétique : <p>Suivre les actions de coopération décentralisée soutenues par le SDE35 dans le cadre du « 1% énergie » (instruction des dossiers)</p> <p>-----</p> <p>Définir une politique du SDE35 en matière de lutte contre la précarité énergétique et mener des expérimentations locales</p>
Commission smart-grids et travaux sur les réseaux électriques et télécom	<p>Pour assurer la pérennité et l'amélioration des performances du réseau de distribution électrique, en particulier en milieu rural</p> <p>-----</p> <p>Pour mettre en place une programmation pluriannuelle des travaux</p> <p>-----</p> <p>Pour développer de nouvelles modalités de gestion des réseaux compatibles avec la transition énergétique, les énergies renouvelables et les attentes des consommateurs.</p>
Commission mobilité bas carbone	<p>Pour définir des orientations du SDE35 en matière de mobilité bas carbone : électrique, GNV, H2</p> <p>-----</p> <p>Pour accompagner et développer le service de bornes électriques Béa-Ouest Charge : mode de gestion, tarification, plan de déploiement complémentaire</p>
Commission éclairage public	<p>Pour accompagner la poursuite de la mutation de la compétence : étudier les modalités de mise en œuvre de schémas d'éclairage public et de programmation pluriannuelle d'investissement, poursuite de l'optimisation des achats de matériels, réduction des consommations d'énergie / lutte contre la pollution lumineuse, etc.</p> <p>-----</p> <p>Assurer un travail sur les innovations associées à l'éclairage public</p>



Les enjeux du SDE35 déclinés en 7 missions

M1

Réduire les consommations énergétiques

- **Rénover et assurer** la performance des installations d'éclairage public
- **Sensibiliser** la population
- **Participer** à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités
- **Favoriser** des initiatives de MDE réseaux
- **Adapter** les modes de travail du SDE35

M3

Développer les énergies renouvelables

- **Créer** une entreprise publique locale énergies renouvelables
- **Initier** des achats d'énergie renouvelable groupés
- **Favoriser** le développement de boucles d'autoconsommation
- **Développer et accompagner** des projets de réseau de chaleur

M5

Mutualiser les moyens et les expériences

- **Organiser** des groupements d'achat d'énergie pour les collectivités
- **Accompagner** la réalisation des PCRS
- **Accompagner** les EPCI sur la voie de la transition énergétique
- **Contrôler** la taxe sur l'électricité pour des tiers
- **Mutualiser** les travaux et les infrastructures de réseaux
- **Favoriser** l'Open Data
- **Contribuer** activement au développement du PEBreizh
- **Participer** à la vie des réseaux

M2

Améliorer l'efficacité énergétique

- **Améliorer** les performances du réseau de distribution de l'électricité
- **Développer** le réseau de gaz
- **Promouvoir et développer** la mobilité bas-carbone (électrique, gaz, hydrogène)
- **Optimiser** le réseau grâce aux NTIC (Smart-grids réseaux)
- **Développer** les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux

M4

Développer la relation aux usagers

- **Faciliter** la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- **Soutenir et accompagner** des projets décentralisés de coopération internationale
- **Assurer** le suivi des réclamations
- **Participer** au financement du Fonds de Solidarité Logement pour aider les populations en situation de précarité à faire face à leurs dépenses d'énergie

M6

Assurer le contrôle de concessions

- **Concession d'électricité**
- **Concession gaz**

M7

Développer des moyens généraux adéquats

- **Contrôler** la perception de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité
- **Se doter** de systèmes d'information performants
- **Développer** des services supports compétents

Mission 1 : Réduire les consommations énergétiques



Réduction des consommations d'énergie, optimisation des achats de matériels, respect des normes d'accessibilité, lutte contre la pollution lumineuse, continuité de services, mutualisation de moyens ... autant d'enjeux importants couverts par l'Eclairage Public,
une des compétences optionnelles du SDE35 proposées aux communes et EPCI d'Ille-et-Vilaine.

Début 2021, 189 collectivités ont transféré la compétence Éclairage Public au SDE35, qui gère ainsi au quotidien près de 60 000 points lumineux.

Le SDE35 participe également au financement des travaux de rénovation d'éclairage menés par toutes les communes du département. **Le but : réduire les consommations d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse.**



CHIFFRES CLÉS EN 2020

189 collectivités ayant transféré leur compétence éclairage

60 000 points lumineux gérés

28 opérations d'éclairage achevées

1 750 km de réseau d'éclairage public



0 Collecte des Certificats d'Economies d'Energies 2019 (dépôt CEE reporté à 2021 suite à la crise sanitaire)

MOYENS EN 2020

Rénover et assurer la performance des installations d'éclairage

8 187 381 €

4 101 484 €

Sensibiliser la population

38 182 €

-

Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités

52 289 €

87 749 €

Favoriser des initiatives de MDE Réseau

434 €

-

8 278 285 €

4 189 233 €

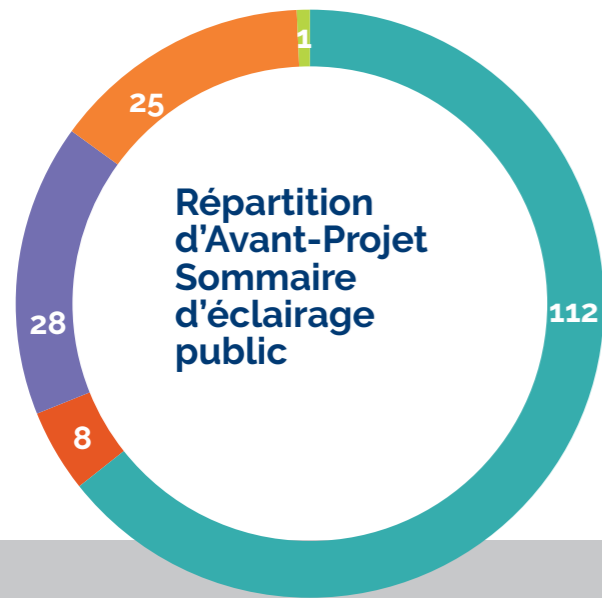




RÉNOVER LES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

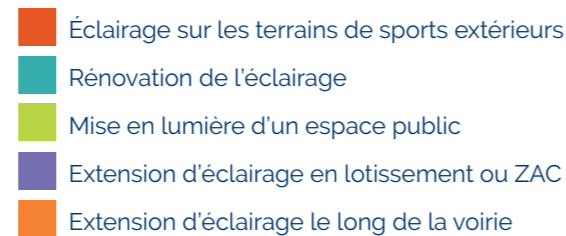
Les travaux d'éclairage public sont réalisés par le SDE35 pour les collectivités ayant transféré leur compétence, avec une contribution en fonction du niveau de richesse de la commune.

Pour les autres communes, le SDE35 intervient par mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'effacement coordonné de réseaux, ou par l'attribution de subventions.

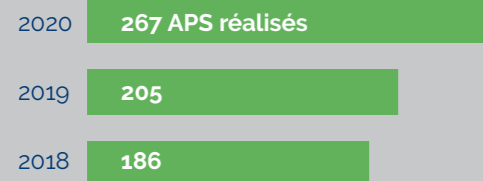


Les études préalables

Le bureau d'études du SDE35 réalise à la demande des communes les études préalables à la rénovation ou à l'extension de leur réseau d'éclairage public. Depuis 2019, priorité est donnée aux projets d'effacements et aux études menées pour le compte des communes ayant transféré la compétence, car nous disposons alors de toutes les données patrimoniales. Autre nouveauté, le SDE35 réalise dorénavant au stade des études préalables de rénovation, le diagnostic des réseaux existants, ceci afin d'être plus fiable dans les budgets prévisionnels.



Évolution des Avant-Projets Sommaires (APS)



Depuis 2020, il y a un fort accroissement du nombre d'études préalables qui s'explique par l'ajout de 6 nouvelles collectivités ayant transféré leur compétence au syndicat. Le nombre de points lumineux dépassent maintenant les 60 000, soit une augmentation de 15 % entre 2019 et 2020.

À noter que la nouvelle réglementation contre les pollutions lumineuses tend à inciter les communes à rénover leur parc d'éclairage public.

Les travaux

- **La rénovation des installations énergivores** par l'installation de luminaires LED plus performants et limitant la pollution lumineuse.
- **L'éradication systématique des lampes à vapeur de mercure** type Ballon Fluo (BF).
- **L'installation de systèmes de détection de présence** de personnes et/ou de véhicules permettant de réduire les durées de fonctionnement.
- **L'installation d'horloges astronomiques** permettant de programmer et moduler les éclairages en fonction du cycle solaire.
- **Les extensions de réseaux** liés aux aménagements urbains ou aux lotissements. Certaines extensions éloignées des réseaux peuvent faire l'objet de l'installation de mâts autonomes.
- **La rénovation** dans le cadre de projets d'effacements coordonnés de réseaux.
- **La mise en valeur par la lumière** de sites et monuments.
- **Les éclairages** de terrains de sport.



Tallis, rue des Fontaines - Avant



Tallis, rue des Fontaines - Après

Les subventions

Les communes ou EPCI réalisant eux-mêmes leurs travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'aides du SDE35.

Nombre de projets subventionnés en 2020 :

104

Montant total de subventions accordées en 2020 :

142 402 €



Focus SUR...



Rénovation de 43 points lumineux : Bréal-sous-Montfort

Lieu : Secteur Armoire A14 - Rue des Coteaux
Rue St Thuriel - Square des Charmilles - Rue de Chauny

Montant total des travaux TTC : **76 749 €**

Montant pris en charge par le SDE35 (subventions et TVA) : **37 191 €**

Montant pris en charge par les communes : **39 558 €**

La commune a bénéficié de **40,4 %** de subvention

Rénovation points lumineux avec une puissance déposée de 5 240 W pour une puissance nouvellement installée de 1 583 W. La réduction de puissance est de 69,8%, ce qui devrait permettre à la commune une économie de fonctionnement d'environ plus de 7 500€ sur les dix prochaines années.



ASSURER LA MAINTENANCE DU SERVICE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Expertise technique, sécurité des installations, rationalisation des coûts, accès à des outils numériques de gestion du patrimoine, optimisation de la performance énergétique... autant de raisons qui conduisent chaque année de nouvelles collectivités d'Ille-et-Vilaine à confier au SDE35 la maintenance de leur patrimoine d'éclairage public.

Durant l'année 2020, ce sont 6 nouvelles collectivités qui ont décidé de nous faire confiance : **Amanlis / Châteaugiron / Marcillé-Robert / St-Didier / Torcé / St-Germain-du-Pinel.**

Cette dynamique se poursuit en 2021 et à la date de publication du présent rapport, 199 collectivités locales ont transféré leur compétence Eclairage Public au SDE35.

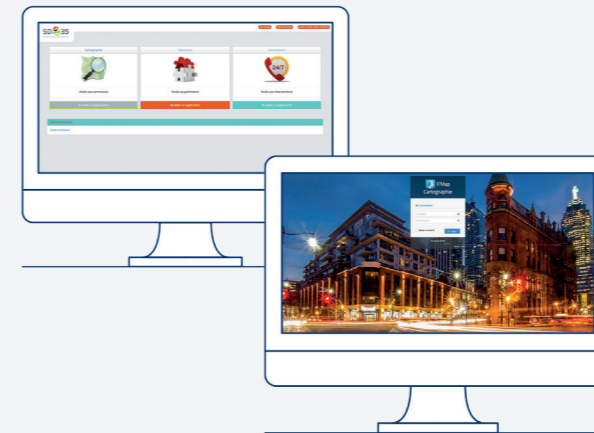
Répartition des collectivités en transfert de compétence

■ EPCI ■ Communes



Une fois le transfert effectif, le SDE35 assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation des installations.

Les élus et services des collectivités ont à disposition une interface web de maintenance où ils peuvent accéder à leur patrimoine et déclarer les pannes ou demandes d'intervention.



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la contribution des communes à l'exercice de la compétence éclairage est modulée en fonction du type de matériel. Ce choix des élus du SDE35 vise à inciter les communes à accélérer le renouvellement du parc afin d'ajouter aux économies d'énergie, des économies de maintenance. Le tarif est resté inchangé au 1^{er} janvier 2020

Lampe Led : **12 €**
par point lumineux pour toutes les communes

Lampe à décharge :

20 € par point lumineux pour les communes B, C et les EPCI

25 € par point lumineux pour les communes A (*)

(*) Commune urbaine percevant 100 % de la taxe électricité sans reversement partiel au SDE35

Ce tarif intègre la maintenance préventive et la maintenance curative.

La maintenance préventive

Les interventions de maintenance préventive visent à limiter les défaillances des installations d'éclairage public.

Elles permettent de vérifier le bon fonctionnement du parc (luminaires et appareils de commande et de contrôle dans les armoires), de régler les horloges, de nettoyer les installations et de remplacer si nécessaire les sources lumineuses en fin de vie. Chaque collectivité fait l'objet d'une visite annuelle de maintenance préventive.





Les dépannages et les petits travaux

Les travaux de maintenance ont pour objectif de rétablir les installations d'éclairage public suite à des événements non prévus. En cas de dysfonctionnements observés par la collectivité, celle-ci peut effectuer une demande d'intervention en ligne. En fonction de l'urgence de la situation, il existe 3 types de dépannage (normal, accéléré et d'urgence) avec des délais d'intervention gradués. Les travaux de réparation sont pris en charge par le SDE35 et réalisés par les entreprises de travaux avec du matériel issu des marchés ad'hoc. L'année 2020 a permis de poursuivre l'amélioration de la qualité du service sur ce sujet sensible.

Nombre de petits travaux engagés en 2020 :

450 (2019 : 619)

Montant associé :

204 455 €



Les réglages d'horloges et les extinctions « cœur de nuit » et « estivales »

Le programme voté à l'origine en 2019, s'est poursuivi en 2020. Cette année encore, se sont presque 300 horloges qui ont été remplacées sans participation financière des communes concernées.

Horloges – Marché spécifique (Hors PTE)

2020 : 299 horloges changées pour un coût total HT (travaux + fourniture) :

167 448 €

Depuis 2019, 645 horloges remplacées pour un coût total de :

359 620 €

ÉVOLUTION DES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Description des prestations	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2019/2020
Dépannage normal	681	643	677	600	562	-6%
Dépannage points lumineux illumination	40	26	38	23	3	-87%
Dépannage points lumineux sportifs	37	54	56	54	7	-87%
Dépannage accéléré	472	527	537	607	664	9%
Demande de réglage d'horloges	181	246	219	313	272	-2%
Intervention d'urgence	178	173	190	176	187	6%

Malgré l'augmentation du nombre de points lumineux en gestion, la baisse régulière des interventions pour dépannage se poursuit. Ce résultat est le reflet de la maintenance préventive et des investissements en renouvellement portés par les communes avec l'appui financier du SDE35.

À noter, l'augmentation très importante des réglages d'horloges liées aux demandes des communes en fonction des différents confinements et horaires de couvre-feu qu'a imposé la gestion sanitaire de la Covid 19. Les chiffres sont trompeurs car il y a moins d'interventions mais beaucoup plus d'horloges réglées par intervention. On observe une hausse de + 156% avec 2 225 réglages d'horloges réalisés en 2020.

La gestion patrimoniale

Le SDE35 gère le patrimoine d'éclairage public des communes adhérentes et toutes les obligations associées : cartographie, réponses aux DT et DICT, consignations et déconsignations...

L'arrivée de 6 nouvelles communes en 2020 (Amanlis/Châteaugiron/Marcillé-Robert/St-Didier/ Torcé/ St-Germain du Pinel) a nécessité la réalisation d'un état zéro de leur patrimoine : collecte des données existantes, recensement et diagnostic des points lumineux et des armoires et intégration dans la base SYECL. Ces données cartographiques sont ensuite mises à disposition de chaque commune via l'interface web de maintenance.



En 2020 a été édité, pour chaque commune, un rapport d'activité annuel du service éclairage intégrant des préconisations de renouvellement.

Un catalogue de fournitures d'éclairage public à disposition des communes



Afin de proposer une large gamme de matériels d'éclairage public aux collectivités, tout en les faisant bénéficier de prix négociés, **un marché dédié a été mis en œuvre pour la première fois en 2019** par le SDE35.

En attribuant l'ensemble des commandes à un nombre restreint de fournisseurs, un effet de levier a pu s'opérer sur les prix et a permis d'obtenir **un gain moyen de 16 %** sur l'ensemble des lanternes retenues.

Des exigences de performance et de conception ont été intégrées dans le marché de fourniture afin de prescrire des matériels de qualité. La publication le 27 décembre 2018 d'un arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses a conduit à des adaptations à la marge de la liste des fournitures retenues afin d'anticiper le durcissement des normes techniques en 2020.

Du fait des opérations engagées sur les précédents marchés, qui ont vu leur réalisation effective en 2019, le premier bilan de ce marché n'est pas représentatif de l'activité. Les commandes effectuées entre son démarrage mi 2019 et février 2020 sont les suivantes :

- 752 luminaires
- 656 mâts
- 577 horloges AS4

Pour un montant total de : de 692 955 HT

Au-delà du gain financier, ce marché et la création d'un poste d'acheteur dédié permet aujourd'hui de mieux maîtriser la relation fournisseurs : gestion des délais de livraison et du Service Après-Vente (SAV).

Focus SUR...

LA DÉTECTION ET LE GÉO-RÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX

Dans le cadre de la réforme anti endommagement des réseaux, la loi impose aux gestionnaires de réseaux de garantir, à partir de 2020 pour les unités urbaines et à partir de 2026 pour tous les territoires, un géo-référencement des réseaux sensibles, dont l'éclairage public, avec une précision de classe A (incertitude de 40 cm) lors des réponses aux DT/DICT. **À part ceux posés récemment, la grande majorité des réseaux d'éclairage public ne respecte pas cette précision.**



Afin de répondre à cette obligation, le SDE35 a conçu, en 2019, un marché de détection et de géo-référencement des réseaux, qui a été attribué en octobre 2019 aux entreprises GEOSAT, SDRE et ETUDIS.

Les premiers relevés ont été effectués début 2020 ; la mission, pour l'ensemble des collectivités ayant transféré leur compétence, durera 3 ans.

Le coût, estimé à près de 900 000 €, est intégralement pris en charge par le SDE35.

L'IMPACT DU COVID 19 SUR L'EXTINCTION NOCTURNE



L'une des solutions pour réduire les consommations d'énergie et la pollution lumineuse, et ainsi agir pour restaurer la biodiversité de notre environnement, passe par l'extinction de l'éclairage public lorsque la durée du jour est naturellement suffisante pour répondre aux principaux besoins des habitants en matière de sécurité.

Cette mesure, pratiquée chaque année par de plus en plus de communes, a été largement appliquée lors des périodes de confinement ... afin de se caler au mieux aux horaires de couvre-feu. Les horaires ayant été régulièrement modifiés, ces demandes successives ont notablement perturbé le service de maintenance et augmenté les interventions requises pour le réglage des horloges. En effet, le parc géré par le SDE35 n'est pas équipé de télégestion, ce qui oblige une intervention manuelle, à proximité directe de l'armoire pour la mise à jour des horaires des horloges. En 2020, une dizaine de communes supplémentaires ont opté pour l'extinction estivale.

Un programme d'expérimentation de solution de télégestion va débuter en 2021 pour améliorer la gestion, permettre une optimisation des consommations, et être en mesure de répondre à des demandes d'extinction liées à des pics de consommation (alerte ecowatt notamment).

Cette action volontariste reste une décision de la commune, mais elle est encouragée et accompagnée par le SDE35 : modalités pratiques, retours d'expérience, économies d'énergies espérées... Sa généralisation permettra de contribuer collectivement à retrouver le plaisir, parfois oublié, des nuits estivales étoilées.

LE SDE35, ACTEUR DE LA « SMART CITY »



En tant que partenaire du projet SMILE (SMart Ideas to Link Energies), dont l'objectif est de déployer, dans l'Ouest français, un réseau énergétique intelligent, **le SDE35 accompagne techniquement et financièrement les projets d'éclairage public intelligent** portés par des communes d'Ille-et-Vilaine.

Depuis 2019, le SDE35 applique un programme spécifique d'investissement sur le réseau d'éclairage, sans demande de participation financière des communes concernées. Il a permis une campagne de rénovation des systèmes de gestion de l'éclairage (horloges). Ce programme est l'occasion d'intégrer les nouvelles technologies d'objets connectés permettant d'augmenter le nombre d'actions à distance. Ces expérimentations sont menées sur la télégestion des armoires afin de participer au développement de l'éclairage public intelligent de demain.

Depuis 2019, 645 horloges ont été remplacées, dont 299 en 2020, pour un coût total de : 359 620 €

Le but poursuivi est triple :

- Uniformiser les allumages et les extinctions
- Réduire le nombre d'interventions
- Réduire la consommation énergétique



SENSIBILISER LA POPULATION ET PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Actions de sensibilisation

Public « élus »

Un partenariat est noué avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC) pour organiser des opérations de sensibilisation sur les enjeux de l'énergie auprès des élus. En novembre 2020, une conférence sur la méthanisation a été organisée.

« La méthanisation, usine à gaz ou solution pour la transition énergétique ? Comment s'assurer de l'impact positif des projets sur les territoires, de leur durabilité ? Collectivités, quels outils pour s'impliquer ? »

Lors de cette matinée ont été abordées ces différentes questions à travers l'intervention de spécialistes et la présentation d'expériences locales grâce à des témoignages de porteurs de projet.

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, cette rencontre s'est tenue pour la toute première fois en visio-conférence.

« Grand public »

Le SDE35 participe chaque année à plusieurs événements grand public pour sensibiliser aux enjeux de l'énergie, et plus particulièrement aux questions de mobilités durables.

SDE35 partenaire du grand défi énergie & eau !

Du 23 novembre au 6 décembre 2020, l'ALEC du Pays de Rennes a organisé le grand défi énergie & eau. Ce sont 14 communes engagées en équipe avec 144 familles, 29 bâtiments publics et 20 commerces qui ont participé au défi énergie & eau 2020 organisé par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes en partenariat avec le SDE35. Cette édition a été animée à distance pour s'adapter au contexte sanitaire. Les animations prévues ont été réalisées en visioconférence avec une belle participation du public.



Du 23 novembre au 6 décembre



Public « scolaire »

Le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires et propose, depuis la rentrée scolaire 2019/2020, un programme pédagogique.

Ce programme s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) et se compose de 4 thématiques phares, chacune abordée lors d'une séance de 2 heures :

- Enjeux et adaptations aux changements climatiques
- Sobriété énergétique
- Mobilités de demain
- Énergies renouvelables

Pour les animations extra-scolaires, une seule séance de 2 heures est prévue, avec une approche plus ludique.

Les interventions sont réalisées par des associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie.

Ce programme a également été accompagné d'outils de communication estampillés SDE35 avec la réalisation de supports pédagogiques dédiés : livret enfants et livrets enseignants « Les énergies et moi ».

En marge du programme pédagogique, le SDE35 propose également aux écoles un programme complémentaire destiné aux plus jeunes de la maternelle au CE2 sur les économies d'énergie. Ce programme dénommé Watty est initié par la société Eco CO2 et financé par EDF dans le cadre des CEE (certificat d'économie d'énergie). Une convention annuelle permet de sensibiliser 18 classes sur 3 séances d'intervention avec une enveloppe annuelle de 6 500 euros, abondée à hauteur de 65% par EDF.



Avec la crise du COVID-19, la première année de ce projet a été interrompue suite à la fermeture des écoles dès mars 2020. Beaucoup d'animations ont été annulées : 23 écoles ont pu bénéficier de la totalité de leurs animations (pack de

4 séances), 16 écoles n'ont eu aucune animation car les séances étaient prévues entre avril et juin, 10 écoles n'ont bénéficié que d'une ou 2 séances.

Toutefois, les membres du comité syndical ont pris la décision de ne pas annuler ces animations, mais de les reporter sur la prochaine année scolaire 2020/21.

En dépit du contexte particulier, le programme pédagogique a été très apprécié par les établissements qui ont pu en bénéficier. L'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine s'est engagée aux côtés du SDE35 et a renouvelé son partenariat.



École Jeanne d'Arc - Vitre

Bilan de l'année scolaire 2019/2020 :

8 associations partenaires dans ce projet	52 classes bénéficiaires	22 centres de loisirs bénéficiaires
---	---------------------------------------	---

Environ **1 600 enfants** bénéficiaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'actions de sensibilisation réalisées en milieu scolaire ou périscolaire

Année scolaire 2019/2020

128 séances d'animation dans 32 classes et 18 centres de loisirs

Nombre de participants

1000 enfants bénéficiaires du programme pédagogique

« Une chance de pouvoir bénéficier de ces séances très riches. Elles sont adaptées aux élèves, les modalités sont variées. Merci à Antoine pour ses compétences et sa disponibilité. Le contact est excellent avec les élèves comme les enseignants. »

Sylvain Beaugendre,
École Notre-Dame, La Chapelle-des-Fougeretz

« Ces animations sont très riches, ludiques, concrètes et permettent aux enfants d'avoir une approche de la démarche expérimentale et de se questionner sur les sujets qui touchent à l'environnement. Les animations sont très bien conçues. »

Notwenn Le Pareux, Enseignante en CM1/CM2 à l'école de Léonard de Vinci à Gévezé

Participer à la maîtrise des consommations d'énergie des collectivités

La collecte et la vente de certificats d'économie d'énergie

Le SDE35 collecte les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) sur les travaux de rénovation de l'éclairage public et en assure la revente. Après des taux historiquement bas, le cours est remonté en 2017, la tendance s'est accélérée en 2018/2019 puis est restée assez stable en 2020.

En 2020, le SDE35 a effectué une vente de 10,6 GWh cumac de CEE pour 87 748 euros.



Faciliter le suivi des consommations des collectivités

Pour les sites en tarifs réglementés de vente :

Une convention financière avec EDF permet également au SDE35 de mettre à disposition le service DIALE-GE. L'accès à ce service offre un accès aux données de consommation et de facturation d'électricité des bâtiments et des points de fournitures d'éclairage public bénéficiant du tarif réglementé de vente pour les communes et EPCI membres du SDE35 et leurs Conseillers en Energie Partagés (CEP).

Pour les sites en offre de marché du groupement d'achat du SDE35 :

En 2020, pour centraliser l'ensemble des données de tous les fournisseurs du groupement d'achat d'énergie, le SDE35 a poursuivi la mise en place de sa solution logicielle permettant aux membres d'accéder à l'ensemble de leurs données de consommation et de facturation. L'outil, nommé « Kabanda » propose les fonctionnalités suivantes :

- Récupération de l'ensemble des factures auprès des fournisseurs ;
- Détail des consommations/dépenses par compteur et/ou par membre sous forme de graphique ou tableur ;
- Descriptif technique des contrats, avec vérification de la continuité des factures ;
- Export de l'ensemble des données ;
- Espace de partage des documents en lien avec le marché ;

Le service a été ouvert au CEP en 2020, la plateforme sera mise à disposition de l'ensemble des membres du groupement durant le second trimestre 2021.

Indicateurs d'évaluation	2017	2018	2019	2020
Nombre de CEE collectés	6,4 GWh cumac	3,7 GWh cumac	10,6 GWh cumac	Pas de dépôt
Valeurs de la vente des CEE	105 000 € (dont 31 900 € pour les CEE collectés en 2017)	33 000 €	Pas de vente	87 750€

La maîtrise de la demande en énergie des bâtiments publics

ACTEE

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique

ACTEE1 : la réalisation d'audits énergétiques a débuté

En 2019, le SDE35 a été lauréat de l'appel à projet ACTEE 1 dans le cadre d'une candidature commune du SDEF, du SDE35, de Morbihan Energies et du SDE 22, réunis au sein du Pôle Energie Bretagne (PEBreizh). Le Programme ACTEE 1 est un programme CEE porté par la FNCCR, ainsi qu'EDF en qualité de porteur associé et obligé. Il vise à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone pour les bâtiments publics. Il a pour but d'accompagner les projets de mutualisation d'actions d'efficacité énergétique proposés par les syndicats mixtes et les EPCI. En Ille-et-Vilaine, il permet notamment de financer des audits énergétiques pour la période 2020-2021.

Une priorité est donnée aux sites soumis au « décret tertiaire », qui oblige les propriétaires de site d'une surface supérieure à 1 000 m² à améliorer les performances énergétiques avant 2030. En collaboration avec les Conseillers en Energie Partagé (CEP), la sélection des 30 audits prévus a démarré en 2020. Les collectivités lauréates bénéficient d'un accompagnement technique (mise à disposition d'un cahier des charges type) ainsi qu'un soutien financier.

Le SDE35 lauréat du nouvel ACTEE2 SEQUOIA

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt ACTEE 2 « SEQUOIA » a été lancé en 2020 auquel le SDE35 a répondu en portant une candidature interdépartementale regroupant 10 membres (ALEC du Pays de Rennes, Pays de Fougères, Pays des Vallons de Vilaine, CC Bretagne Romantique, CC Côte d'Emeraude, Vitré Communauté, Roche aux Fées Communauté, Rennes Métropole et le SDE22). Cette candidature a été retenue en décembre 2020 et va permettre de mobiliser 1 million d'euro pour aider les collectivités à réduire leurs consommations d'énergie. Ces aides financeront l'équivalent de 2,139 millions d'euros d'actions sur l'ensemble du territoire couvert par les membres de la candidature en 2021-2022.



Pôle social de fougères

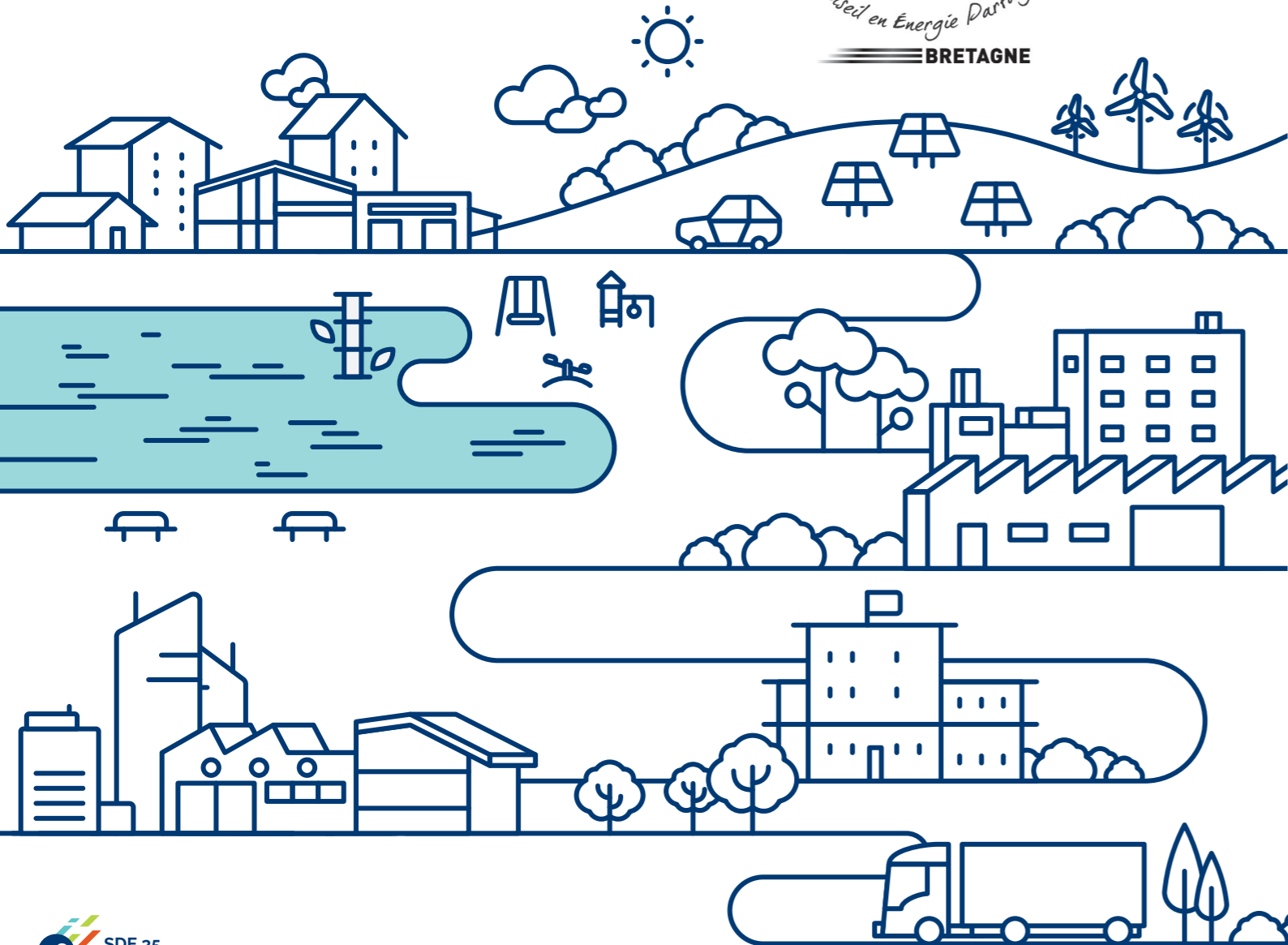
Les avantages de la mutualisation

La diversité des membres de la candidature (syndicats d'énergie, association, Pays, EPCI) permet d'apporter une réelle plus-value dans la cohérence des actions vers la transition énergétique sur le département d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor.

La candidature regroupe l'intégralité des structures CEP et des services dédiés aux questions énergétiques breilliennes, ce qui va permettre de renforcer les retours d'expérience entre les acteurs du territoire. L'objectif est d'apporter le maximum de concordance des actions entre CEP et SDE en fonction des capacités d'intervention respectives : connaissance terrain et diagnostic pour les CEP, ingénierie financière et juridique pour les syndicats. Le SDE35 est le coordinateur du programme.

Au-delà de la cohérence territoriale du projet, il est susceptible d'intervenir ponctuellement de manière plus opérationnelle sur les collectivités non couvertes par un service CEP.

L'objectif de cette candidature groupée est d'apporter une solution globale à la rénovation énergétique des bâtiments, en permettant aux petites collectivités de bénéficier de financements pour des aides à la décision (audits de bâtiments ou de chaufferie, AMO...), et aux réseaux d'ingénierie territoriale en énergie de s'équiper en matériels et autres outils facilitant leurs missions.



Les actions financées par le programme ACTEE

Ce programme sera mis en œuvre en 2021-2022.

En essayant de garder une complémentarité avec les actions des autres partenaires, chaque membre a proposé de porter des actions les plus cohérentes pour son territoire. Chaque membre aura en charge de mener à bien ses actions et définira ses propres critères d'accompagnement.

ETAT DES LIEUX ET STRUCTURATION RH

- Recrutement économe de flux
- Poursuite du poste ACTEE1
- Alternant pour le déploiement des compteurs communicants
- Poursuite diagnostics ACTEE sur l'ensemble du territoire
- Schéma directeur PPI multi technique

SUIVI DES CONSOMMATIONS

- Outil de visualisation des données distributeur
- Développement de l'outil SME
- Accompagnement du déploiement de compteurs communicants fixes
 - Aide à l'installation de GTC/GTB
 - Utilisation de matériels communicants mobiles voire caméra thermique

RÉALISATION DES TRAVAUX QUALITATIFS

- Étude de faisabilité pour la construction d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique
- Accompagnement technique et juridique des travaux spécifiques
- MO phase de travaux pour la rénovation globale

OPTIMISATION DE L'EXPLOITATION

- Contrôle des performances et optimisation du système de chauffage / ECS
- AMO Contrôle des performances post travaux / Amélioration de l'exploitation / Optimisation des réglages neufs

Parmi les actions pilotées par le SDE35 :

- Accompagnement à la réalisation d'audits énergétiques
- Mise en place de schémas directeurs avec un plan pluriannuel d'investissement multi technique
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la constitution d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique pour le SDE35
- Accompagnement au déploiement de compteurs communicants fixes à l'intérieur des bâtiments des collectivités

- Développement de modules complémentaires pour le Système de Management de l'Énergie Kabanda
- Mise en place d'un dispositif de Maitrise d'Œuvre pour accompagnement phase travaux pour de la rénovation globale
- Proposer une AMO pour le contrôle des performances post travaux / amélioration de l'exploitation / optimisation des réglages neufs

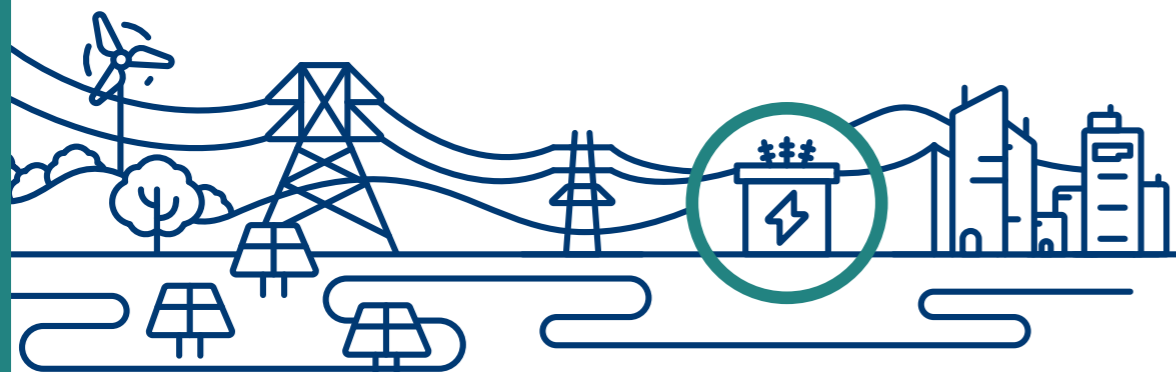
Mission 2 : Améliorer l'efficacité énergétique



L'investissement conséquent du SDE35 sur les réseaux électriques traduit l'engagement fort du syndicat pour améliorer les performances du réseau de distribution de l'électricité, en particulier en milieu rural. **Près de 20 millions d'euros ont été investis en 2020 pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée et accélérer le renouvellement des ouvrages.**

Le développement de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique permet également d'atteindre l'objectif d'efficacité énergétique. Le SDE35 poursuit en 2020 son engagement pour le développement de mobilités bas carbone.

S'il a été précurseur pour le déploiement de l'électromobilité sur son territoire, le SDE35 investit également d'autres champs de mobilités : les stations de distribution de GNV-bio-GNV pour les poids-lourds et autocars, l'hydrogène avec plusieurs projets expérimentaux en cours.



CHIFFRES CLÉS EN 2020

462 opérations clôturées sur le réseau électrique en 2020

6 projets de créations de stations d'avitaillement au GNV

18 950 charges réalisées en 2020 sur le réseau Béa

4 expérimentations sur la mobilité H2 initiées en 2020

103 bornes Béa disponibles dans le 35 dont

13 sur le territoire de Rennes Métropole

MOYENS EN 2020

	Dépenses	Recettes
Améliorer les performances du réseau électrique	18 511 214 €	8 037 930 €
Développer le réseau de gaz	32 683 €	15 912 €
Promouvoir et développer la mobilité électrique	215 082 €	7 413 €
Développer et soutenir la mobilité gaz	116 849 €	1000 €
Développer et soutenir la mobilité hydrogène	-	-
Optimiser le réseau grâce aux NTIC (smart-grids réseaux)	2 082 €	-
Développer les synergies d'interface et d'interconnexion des réseaux	-	-
	18 877 909 €	8 062 255 €





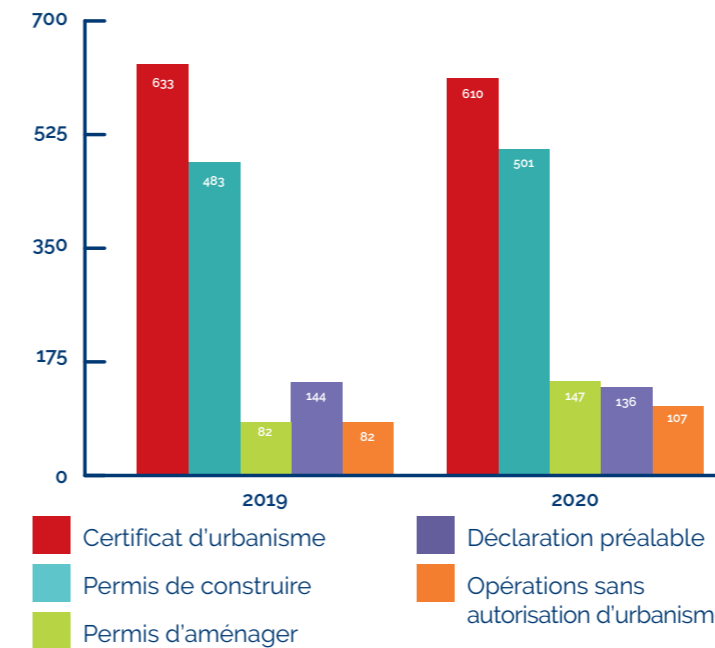
AMÉLIORER LES PERFORMANCES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE



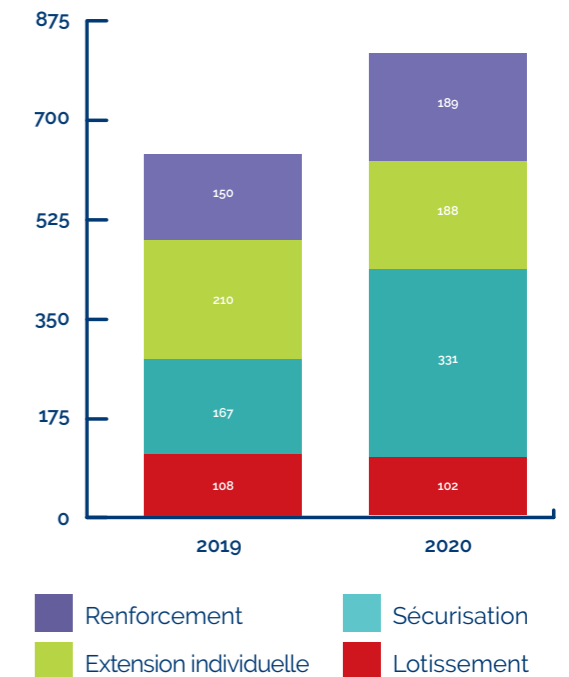
Le SDE35 a maintenu une politique volontariste d'amélioration de la performance et du développement du réseau électrique en Ille-et-Vilaine.

En 2020, près de 20 millions d'euros ont été investis sur le réseau. Ce montant est toutefois inférieur aux années précédentes, en raison du contexte sanitaire exceptionnel qui a mis à l'arrêt la totalité des chantiers de mars à mai 2020. Le rythme est ensuite reparti progressivement avec un retour à la normale au cours de l'été. Le nombre de chantiers clôturés en 2020 a néanmoins baissé de 31%.

Évolution des consultations d'urbanisme sur les communes où le SDE35 a la maîtrise d'ouvrage



Évolution du nombre d'études préalables réalisées sur le réseau concédé



Le nombre de sollicitations des collectivités en charge de l'urbanisme a continué d'augmenter entre 2019 et 2020 de 5%, malgré la période sanitaire particulière.

Le nombre de lotissements et d'extensions individuelles est légèrement à la baisse, due à un ralentissement des activités lié au COVID.

Les travaux engagés sur le réseau concédé

Effacement

Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée

A la demande des communes concernées

Extension

Opération d'extension du réseau électrique requise à la suite d'une demande de raccordement

Selon les demandes émanant de tiers

Renforcement

Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de l'énergie distribuée

À la suite de plaintes pour niveau de tension (en dehors des niveaux réglementaires). Les chutes de tension ne font pas toujours l'objet de renforcement

Sécurisation

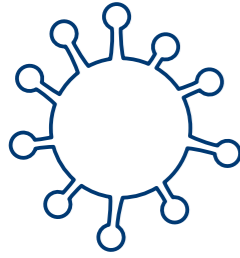
Opération de modernisation des réseaux Basse Tension consistant à résorber les fils nus

Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis

Le SDE35 assure également l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le volet alimentation électrique.

Opérations clôturées 2020

Opérations clôturées 2020	Nombre opérations	Montants TTC
Effacements	63	7,5 M€
Renforcements	106	4,9 M€
Extensions individuelles	98	1,1 M€
Extensions collectives	73	2,9 M€
Sécurisation	122	1,5 M€
Total	462	17,9 M€



COVID-19 : Le SDE35 soutient les entreprises du marché travaux

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire avec un arrêt des chantiers entre le 17 mars et mai 2020. Un accompagnement spécifique a été réalisé auprès de l'ensemble des entreprises du marché qui ont toutes été contactées par entretien téléphonique au cours des mois de mars et avril. Chaque situation spécifique a été étudiée afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur leurs chiffres d'affaires et bilan annuel.

Par décision des élus du comité, et afin d'amortir les effets du COVID sur les entreprises, certaines dispositions ont été prises en leur faveur :

- Maintien du traitement de la facturation durant toute la crise sanitaire afin d'assurer une continuité de paiement,
- Signature d'un avenant au marché de travaux permettant la prise en charge, par le syndicat, d'une partie des surcoûts liés à la période d'interruption et aux nouvelles

modalités d'exécution des chantiers. Cette participation financière du SDE35 s'élève à 6 % du montant minimum d'un trimestre du marché, soit un accompagnement financier du Syndicat de 256 500 € TTC pour l'ensemble des groupements attributaires,

- Adaptation des délais prévus au marché de travaux : un délai supplémentaire de 3 mois a été ajouté à toutes les opérations commandées avant le 1^{er} juillet 2020.

FOCUS LAIGNELET Effacement de réseaux rue du Clos Coris

Données patrimoniales générales

Nombre d'habitants : 1 200

Données techniques

Périmètre : rue du Clos Coris

Travaux réalisés

Linéaire de réseau aérien déposé : 549 m

Linéaire de réseau souterrain construit : 496 m

Nombre de branchements repris : 32

Nombre de candélabres posés (LED) : 17

Montant financier

Montant global : 209 988,95 €

Subvention SDE35 (hors Télécom) : 115 836,89 €



Laignelet, rue du Clos Coris - Avant



Laignelet, rue du Clos Coris - Après

Quels ont été les effets de la crise COVID sur votre activité en 2020 ? Quelles ont été les principales difficultés auxquelles vous avez dû vous confronter ?

L'année 2020 a été compliquée pour nous avec un arrêt sur image de plus d'un mois et demi qui, en dépit de la reprise des activités sur la deuxième période de l'année, n'a pour autant pas permis de rattraper la perte du chiffre d'affaire. Cette perte est estimée à environ 15%.

Quelle relation avez-vous entretenue avec le SDE35 et ses services pendant cette période ? L'accompagnement proposé vous a-t-il été utile ?

Si l'année 2020 a été terne, j'en conserve tout de même un bon souvenir dans la qualité du relationnel entretenu avec les équipes du SDE35. Nous avons en face de nous des interlocuteurs disponibles et très à l'écoute par rapport à la problématique que nous subissions. Le contact a été maintenu pendant toute la phase de confinement et dès la reprise des activités, nous avons fait un point ensemble sur les chantiers en cours et programmés.

Par ailleurs, le satisfecit est global dans l'évolution de nos relations tout au long du marché. Le nouveau logiciel Gaios va beaucoup nous aider à améliorer encore nos échanges en facilitant notamment le transfert de documents.



Laurent Bergot,
Directeur d'agence,
entreprise INEO

“ DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE GAZ

Le SDE35 a été sollicité en 2017 par deux communautés de communes (Roche aux Fées Communauté et Couesnon Marches de Bretagne) afin d'étudier la possibilité de créer un réseau de gaz naturel sur leur territoire.

Le SDE35 a activé sa compétence optionnelle gaz pour pouvoir accompagner ces communes. En effet, dans le cadre des compétences optionnelles prévues dans ses statuts, le SDE35 peut exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférent au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, après transfert de cette compétence par les communes traversées.

Une consultation pour la concession de la desserte en gaz sur le territoire de Saint-Germain-en-Coglès a été lancée le 20 décembre 2018 mais classée sans suite début 2020 ; les négociations n'ayant pas abouti avec l'unique candidat. **De nouvelles consultations ont été lancées en 2020 pour permettre de poursuivre l'extension de la desserte en gaz sur des territoires ruraux d'Ille-et-Vilaine :** Couesnon Marches de Bretagne et Roche aux Fées Communauté en particulier ; ces dessertes doivent également permettre l'émergence de projets de méthanisation et de mobilité bio-GNV conformément aux ambitions du pacte gazier breton signé avec la Région Bretagne.

Promouvoir et développer la mobilité électrique

Le déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques lancé en 2016 s'est achevé en 2019 avec la mise en service de 103 bornes de recharge.

Désormais, le réseau Béa intègre les bornes de Rennes Métropole et couvre ainsi tout le département d'Ille-et-Vilaine.

1,2 millions d'euros, c'est le montant global de l'investissement pour le déploiement du réseau Béa dont :

50% financé par le SDE35

35% financé par des aides de l'Etat via l'ADEME

15% financé par la Région Bretagne

A cela s'ajoutent les frais de fonctionnement (maintenance, supervision et énergie) pris intégralement en charge par le SDE35 (193 913€ en 2020 contre 212 000 € en 2019).

Déploiement des bornes au 31/12/20

103 bornes Béa en Ille-et-Vilaine



Statistiques d'utilisation



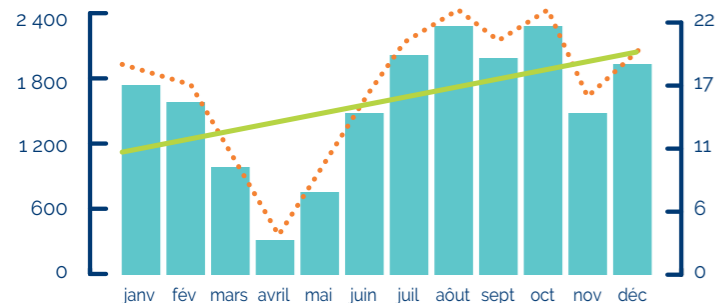
La forte diminution d'utilisation du réseau observée en 2019, du fait de la tarification du service, s'est reproduite en 2020 mais du fait cette fois des deux périodes de confinement de mi-mars à mai et de fin octobre à décembre 2020.

Néanmoins, durant la période juillet-octobre, le nombre de charges mensuelles est repassé au-dessus des 2 000, soit un chiffre supérieur à celui de 2018 (période de gratuité de la recharge).

De son côté, le nombre d'abonnés a augmenté par rapport à l'année 2019. Fin décembre 2020, 990 abonnés ont été recensés pour l'Ille-et-Vilaine, faisant du réseau BEA le principal réseau breton pour les « électro-mobiles ».

Les deux périodes de confinement apparaissent visiblement sur le précédent graphique, avec :

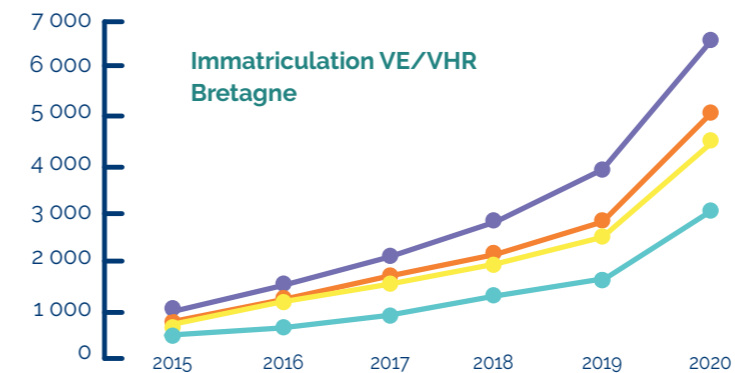
- La chute du nombre de charges durant le premier confinement entre le mois de mars et la mi-mai (moyenne inférieure à 7 charges par borne et par mois durant cette période).
- Un mois d'avril montrant l'impact direct du confinement total sur la circulation des usagers avec 332 charges recensées sur l'ensemble du réseau BEA, soit 3 charges par borne.
- La forte diminution du nombre de charge durant les mois de novembre et décembre 2020 (moyenne inférieure à 17 charges par borne par mois durant cette période)



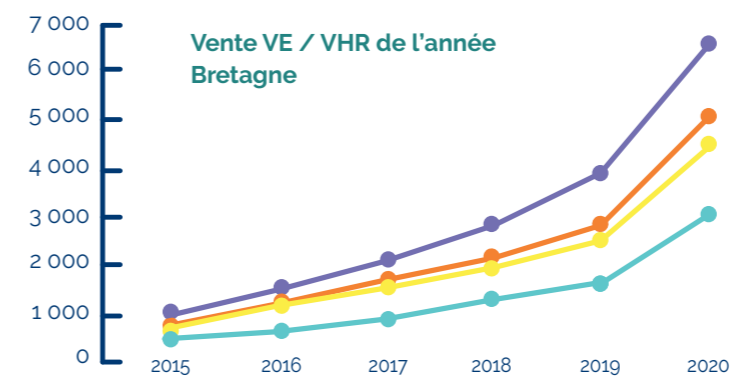
L'engouement pour le véhicule électrique malgré le contexte sanitaire :

La forte progression des ventes de Véhicules Electriques sur 2020 (+135% au niveau national) et Hybrides rechargeables (+ 304% au niveau national) s'observe également dans le département avec une augmentation de :

- 78% des ventes de VE sur le 35 (1 888 VE en 2019 - 3 372 en 2020)

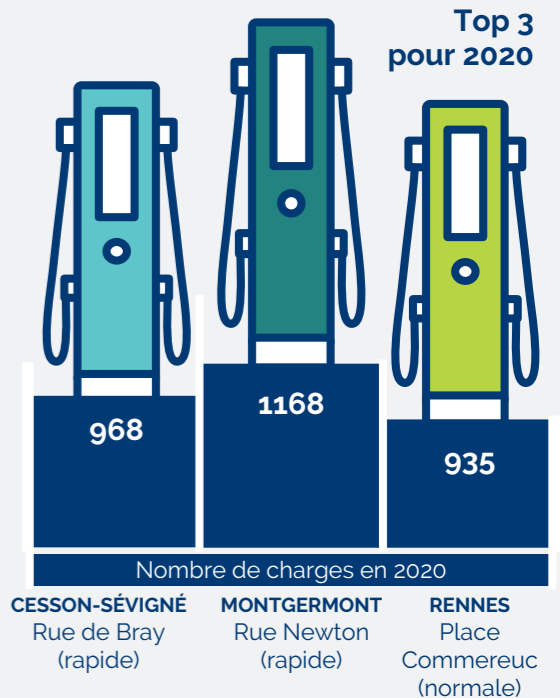


- 74% des ventes de VHR sur le 35 (3 812 VHR en 2019 et 6 642 en 2020)



— 22 — 29 — 35 — 56

Source : Aver'Ouest via fichier immatriculation Dataneo



18 950

charges réalisées en 2020

15 charges par borne et par mois en moyenne (103 charges pour la borne la plus utilisée)

990 abonnés

contre 787 abonnés en 2019



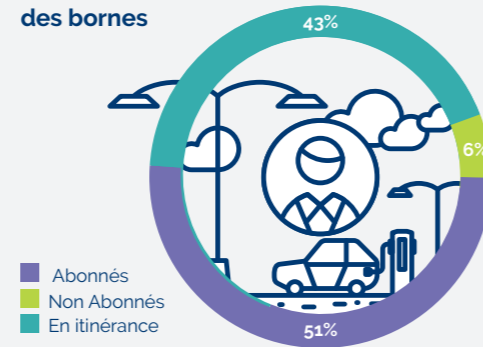
Le réseau Normandie est désormais accessible avec le badge BEA-Ouestcharge (réseau SDEC Energie ; SIEGE 27 ; SDEM 50 ; Territoire d'Energie Orne ; SDE76).

Notre réseau est ouvert à l'ensemble des opérateurs publics et privés souhaitant une mise en relation de nos réseaux, via les accords dits d'interopérabilité. En 2020, près de 30 accords d'interopérabilité étaient actifs sur le département.



À noter que la carte KorriGo est également un support admis sur le réseau BEA-Ouestcharge.

Types d'usagers des bornes



En 2020, le SDE35 a signé des accords d'itinérance avec d'autres opérateurs de mobilité afin de permettre à de nouveaux utilisateurs d'accéder aux bornes Béa avec leur badge habituel. 29 % des charges ont été réalisées en itinérance.

Plan de déploiement complémentaire

Afin d'accompagner l'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation, le SDE35 a voté en 2020 un plan de déploiement complémentaire 2020-2021 pour un montant d'investissement d'environ 400 000 €.

Ce plan porte sur l'installation d'une vingtaine de nouvelles bornes de recharges en voirie (sur le modèle de celles déjà installées) sur les zones où une saturation des bornes en place est observée, soit principalement en zone urbaine : Rennes et sa métropole, Saint-Malo et Fougères.

En complément, il est prévu 50 bornes sous ombrières photovoltaïques en association avec la société Breti Sun Park créée par Energ'iv.

Plusieurs modèles de bornes vont être déployés afin de répondre à la diversité des usages :

- Des bornes rapides, le long des axes de communication, afin de répondre aux besoins de transit.
- Des bornes normales-accélérées (entre 7,4 et 22kW) sur des zones de stationnement de moyenne-longue durée. Ces stations ont vocation à accueillir des usagers des centres-bourgs, avec un temps de recharge de l'ordre de 1h30 et leur permettant de pouvoir se rendre dans les commerces et activités de la commune.
- Des bornes dites « en grappe », dans les aires de covoiturage et de stationnement longue-durée. Le principe est de déployer une borne « mère » (22kW) et de rajouter au fur et à mesure de l'évolution du besoin, des bornes « filles » de 7,4 kW. Ce principe permet de pré-équiper les zones de recharge pour ne pas avoir à refaire des travaux dans un deuxième temps. Ces bornes sont particulièrement adaptées en association avec des ombrières photovoltaïques.

Les travaux d'installation de bornes prévus au plan de déploiement complémentaire seront réalisés en 2021.

Schéma de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables en Ile-et-Vilaine

En tant qu'acteur public compétent en matière d'IRVE (Installation de Recharge pour Véhicule Electrique), et par soucis de coordination à l'échelle départementale, le SDE35 établira, conformément à la Loi LOM, le schéma de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables pour l'ensemble des EPCI du département. Ce montage a été validé par la Commission Consultative Paritaire de l'Energie 2020 (qui s'est tenue début 2021).

Ce document devra être un outil de concertation et de prospective permettant de déterminer le besoin en équipements, territoire par territoire, à un horizon de 3 à 5 ans. Le travail de concertation avec les opérateurs privés et les acteurs publics aura lieu en 2021.

Scénario de développement du réseau Béa

Bornes	Coût	Total*
Rennes Métropole (objectif PCAET)		
1 rapide	35 000 €	35 000 €
7 NA	10 000 €	70 000 €
3 ombrières	3 000 €	9 000 €
1 expérimentation éclairage public	-	-
TOTAL		114 000 €
Reste du département (objectif national du développement du véhicule électrique)		
1 rapide	35 000 €	35 000 €
8 NA	10 000 €	80 000 €
50 ombrières	3 000 €	150 000 €
TOTAL		265 000 €



Ludovic Coutant, Responsable Advenir Avere France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le programme ADVENIR ?

ADVENIR est un programme de certificat d'économie d'énergie (CEE) piloté par le ministère de la transition écologique et porté depuis 2016 par l'Avere France. C'est un dispositif qui offre une aide financière pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Les financeurs sont des entreprises (appelés les obligés) soumises à des obligations d'économies d'énergie à réaliser. Les obligés peuvent réaliser eux-mêmes les mesures d'économie d'énergie, acheter des certificats aux non-obligés ou financer des programmes CEE. Initialement prévu jusqu'à fin 2020, le programme ADVENIR a été reconduit jusqu'à fin 2023 avec une nouvelle enveloppe de 100 millions d'euros.

Quel type de travaux subventionnez-vous ?

Nos subventions financent des infrastructures de recharge pour plusieurs cibles :

- Bâtiment collectif via le pré équipement des parkings, des bornes individuelles ou des bornes partagées,
- Des parkings privés d'entreprises ou personnes publiques ouverts au public ou pour leurs flottes et salariés,
- Projets d'installation de bornes en voirie, incluant également depuis peu de temps des stations et hubs de recharge haute puissance.

En parallèle, un dispositif de modernisation de bornes ouvertes au public existantes est également disponible pour les aménageurs pionniers qui ont déployé des bornes de recharge avant le cadre réglementaire de 2017, comme c'est le cas du SDE35.

Y a-t-il un objectif national de déploiement de points de charge ?

L'objectif est de financer plus de 45 000 nouveaux points de recharge d'ici à fin 2023.

Focus

Ombrières photovoltaïques et bornes de recharge

Le SDE 35 propose des ombrières photovoltaïques équipées de points de charge pour véhicules électriques afin de combiner la production d'énergie solaire avec une offre de mobilité électrique.

Projet porté par : Breiti Sun Park, une société créée par Energ'iv et la société See You Sun, start-up locale spécialisée dans l'investissement, l'installation et l'exploitation d'ombrières photovoltaïques et de services associés de recharge de véhicules électriques.

Lieu d'implantation : 50 projets en cours sur tout le département, la première ombrière a été installée fin 2020 à Saint-Aubin-du-Cormier

Caractéristiques du projet :

Energie solaire : un potentiel de 50 KWh de panneaux solaires installés sur 1 ombrière, 54 MWh de production estimée.

Offre de mobilité : une borne « mère » (22kW) associée à une ou deux bornes « filles » de 7,4 kW en fonction du dimensionnement de l'ombrière PV installée.

Dates de mise en service prévisionnelle : 20 projets en 2021, 30 projets en 2022.

Le rôle de chacun :

BRETI SUN PARK

- Organise le raccordement au réseau, installe l'ombrière et la centrale photovoltaïque
- Assure le pré-équipement pour intégrer une borne de recharge pour véhicule électrique
- Exploite et entretient la centrale.

LE SDE35 installe la borne de recharge pour véhicule électrique.



“ DÉVELOPPER LA MOBILITÉ GAZ

Le GNV en Bretagne

Tandis que le déploiement de l'électromobilité se poursuit et se renforce en Ille-et-Vilaine, le SDE35 grâce à sa SEM Energ'iv investit également d'autres champs de mobilités telles que les stations de distribution de GNV (Gaz Naturel Véhicule) et BioGNV.

Pour accompagner cette filière, Energ'iv développe en Ille-et-Vilaine un réseau de stations de recharge rapide ouvertes au public. Ce réseau appelé Bretagne Mobilité GNV35 vise à alimenter :

- Les flottes de transporteurs routiers de marchandises régionaux ou nationaux ;
- Les flottes des transporteurs de personnes ;
- Les flottes de poids-lourds équipés des entreprises de travaux publics, du génie civil ;
- Les flottes de véhicules lourds des collectivités : bennes à ordures ménagères, véhicules de nettoyage ;
- Les véhicules de particuliers.

Chaque station est dimensionnée pour avitailler efficacement les poids-lourds mais est aussi parfaitement adaptée aux véhicules légers et utilitaires.

BM GNV c'est quoi ?

Lauréat de l'appel à projet « Solutions de mobilité intégré GNV » lancé par l'ADEME, le projet régional Bretagne Mobilité GNV regroupe les 4 syndicats d'énergie bretons et vise au déploiement de 9 stations et à la conversion de plus de 180 poids-lourds au gaz naturel. Une initiative qui s'ajoute à d'autres projets menés par des opérateurs privés.

BMGNV est un réseau breton décliné dans chaque département avec une identité commune. Ce réseau permet de s'avitailler dans chaque station avec un même badge d'abonnés et facilite ainsi les déplacements en Bretagne.

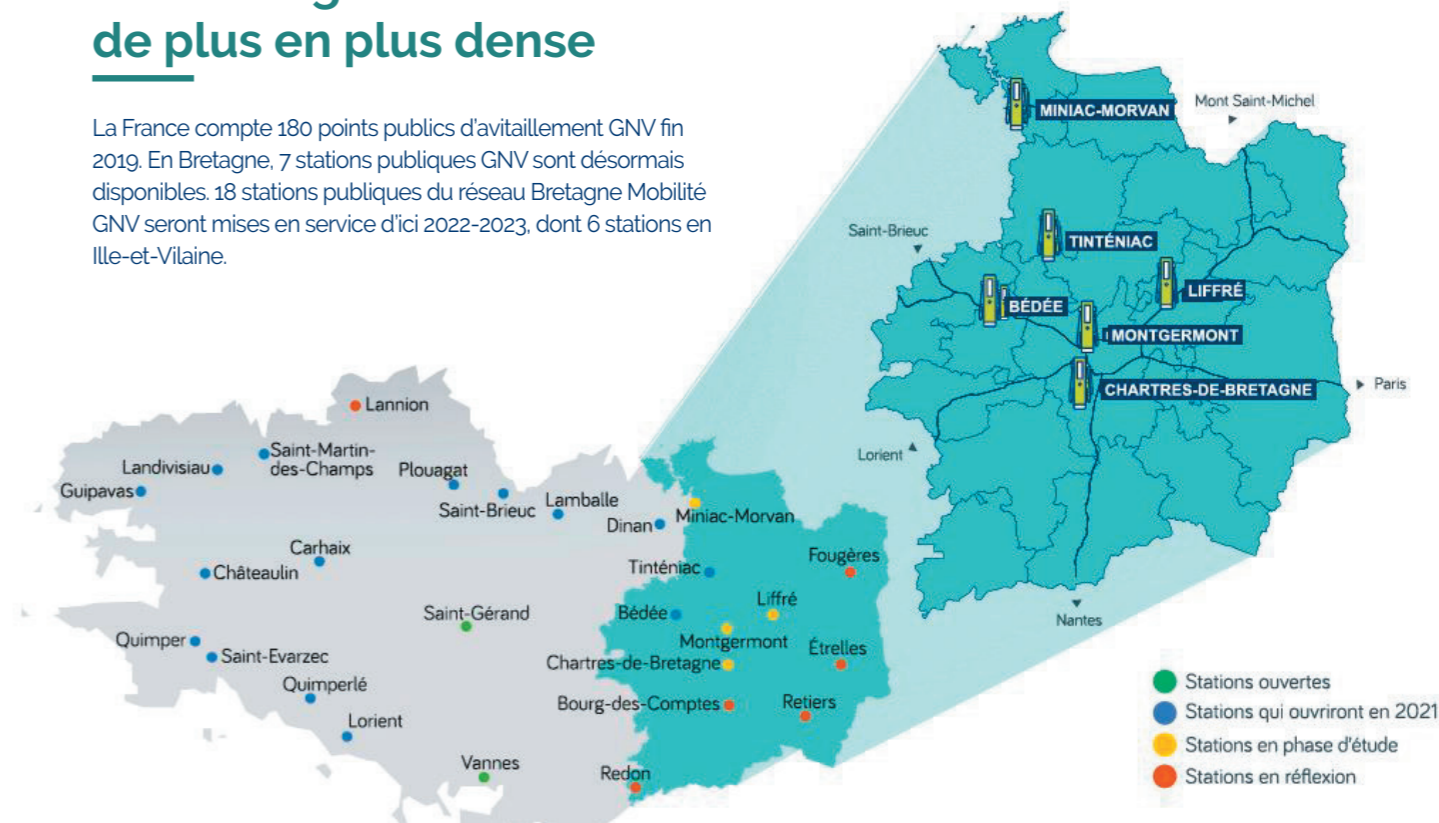
Néanmoins, le SDE35 conserve en propre la réalisation des études de faisabilités en lien avec les EPCI concernés. En 2020, les études de faisabilité pour des stations mutualisées avec le service transport de la Métropole sur les secteurs de Rennes sud et de Montgermont ont été finalisées.

Les avantages de rouler au GNV

- Réduire vos émissions de polluants (-50% de NOx, jusqu'à -75% de CO2 en bioGNV) et de particules fines (-90%), et bénéficier de la vignette Crit'Air 1.
- Réduire vos émissions de bruit de 50%.
- Se mettre en conformité avec la réglementation « Bruit » et « Pollution », dans le cadre des futures ZFE (Zones à Faibles Émissions).
- Opter pour le bioGNV, un gaz renouvelable issu du territoire et ainsi encourager l'économie locale et circulaire.
- Bénéficier d'une autonomie confortable jusqu'à 500km pour les véhicules poids-lourds, voire davantage en bi-carburant.

Un maillage de plus en plus dense

La France compte 180 points publics d'avitaillement GNV fin 2019. En Bretagne, 7 stations publiques GNV sont désormais disponibles. 18 stations publiques du réseau Bretagne Mobilité GNV seront mises en service d'ici 2022-2023, dont 6 stations en Ille-et-Vilaine.



Focus

Station d'avitaillement au GNV/BioGNV de Bédée

Type de charge :
rapide
(10 min pour un plein de 110kg)

Pression :
200 bars délivrés

Types de pistolet :
NGV1 et NGV2

Capacité de la station :
6 poids-lourds par heure
(4 en simultané)

Fluides proposés :
GNC et bioGNC

Nombre de pistes :
4 pistes avec possibilité de pleins en simultané

Moyen de paiement :
Carte bancaire, badge abonné avec comptes clients

Date de sortie de la station :
Automne 2021

Description d'une station type du réseau BMGNV35

Les stations bientôt disponibles en Ille-et-Vilaine sont toutes dimensionnées sur le même modèle. Elles permettent une charge rapide (un plein de 110KG effectué en moins de 10 minutes) et délivrent 200 bars de pression. Elles proposent 4 pistes pour éviter l'attente en cas d'afflux.

Toutes les stations ont été positionnées sur des axes routiers stratégiques du département et à proximité des entrées et sorties afin de permettre un avitaillement rapide et dans les deux sens de circulation.

Les plus de la recharge au GNV ?

Les avantages du GNV :

- Réduire vos émissions de polluants (-50% de NOx, jusqu'à -75% de CO₂ en bioGNV) et de particules fines (-90%), et bénéficier de la vignette Crit'Air 1.
- Réduire vos émissions de bruit de 50%, et faire sereinement vos tournées en horaires décalés dans les centres-villes.
- Se mettre en conformité avec la réglementation «Bruit » et «Pollution », dans le cadre des futures ZFE (Zones à Faibles Émissions).
- Rouler au gaz renouvelable issu du territoire grâce au bioGNV, et ainsi encourager l'économie locale et circulaire.

La sérénité au moment du plein :

- Un avitaillement rapide : le plein de GNV se fait comme un plein traditionnel en 10 minutes
- Une prise en main simple et sécurisée : comparable à un plein traditionnel
- Une autonomie confortable : les véhicules poids-lourds bénéficient de 500 km d'autonomie, voire davantage en bi-carburant

L'accessibilité à la station : un élément essentiel

1 minute de la N12 reliant Rennes à Saint-Brieuc.
> À 15 minutes de Rennes

Bretagne Mobilité GNV privilégie un accès rapide, proche des grands axes routiers pour faciliter l'avitaillement sur ses stations

Parole à nos futurs utilisateurs



Ouadie BENAÏSSA
Directeur des transports Biocoop

Quelles sont les motivations de votre entreprise pour le GNV ?

L'impact de notre empreinte environnementale est un enjeu quotidien et ce sur toutes nos activités dont le transport. Nous avons pris le parti depuis de nombreuses années de ne réaliser aucun transport par avion, de former l'ensemble de nos conducteurs à l'écoconduite, d'optimiser nos flux transports pour éviter les km à vide, de privilégier les trajets en rail plutôt que la route quand c'est possible, d'activer des solutions innovantes et alternatives au diesel pour le transport de nos produits par la route. Nous tenons ainsi une veille permanente sur les énergies électriques, hydrogènes et gaz d'origine renouvelable avec l'ambition de trouver des solutions concrètes pour accélérer la transition écologique.

Aujourd'hui le camion roulant au biogaz se trouve être la solution disponible sur le marché permettant à la fois d'allier nos contraintes d'exploitations et de maîtriser notre impact environnemental, avec une réduction de 75% des émissions de CO₂ comparativement à un camion diesel. Les moteurs biogaz permettent également de réduire les nuisances sonores soit un confort de vie aussi bien pour nos conducteurs que pour nos clients.

Rouler au GNV est-ce déjà une réalité pour la Biocoop ou un objectif à court terme ? Comment est constituée votre flotte de camions ?

Le BIOGNV est une réalité depuis 2014 chez Biocoop, année où nous avons acquis le premier camion Biogaz en France normé Euro6 de la marque Scania. Aujourd'hui 40% de notre flotte est en motorisation Biogaz et nous avons pour objectif d'atteindre 50% d'ici à la fin de cette année.

Quel intérêt pour vous de disposer d'une station GNV à proximité de votre entrepôt ? Votre engagement auprès d'Energ'iv ?

L'autonomie d'environ 500 km des camions conjuguée à un manque de disponibilité des stations en France peut très vite contraindre les exploitations dans l'optimisation des tournées de distribution. Aussi une station à proximité permet de concevoir des plans de transport optimaux, de réduire notre kilométrage à parcourir pour nous approvisionner et donc notre empreinte carbone. C'est aussi du gain de temps en station car nous n'avons plus d'attente pour faire le plein.

Les échanges avec BMGNV 35 ont démarré en 2018 à travers le syndicat d'énergie SDE35 puis sa SEM Energ'iv et nous sommes aujourd'hui concrètement engagés dans un processus de contractualisation et partenariat privilégié en approvisionnement pour l'ensemble de notre flotte du bassin Rennais.

Y a-t-il un partage de valeurs communes avec Energ'iv ? Si oui, lesquelles ?

Nous partageons avec Energ'iv plusieurs projets autour des solutions bas carbone. Energ'iv est par exemple aussi le maître d'œuvre dans la réalisation de la toiture solaire de notre plateforme logistique de Tinténac. La diversité des projets engagés en partenariat souligne notre volonté d'une relation de confiance sur le long terme



Retard de la livraison de nos stations GNV dû au contexte sanitaire.

Les stations de Bédée et de Tinténac ne seront mises en service qu'en octobre 2021.

“ DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

L'hydrogène : un carburant d'avenir

S'il est aujourd'hui majoritairement produit à partir de gaz naturel et employé comme composant chimique dans des procédés industriels, l'hydrogène présente un intérêt pour ses qualités de vecteur énergétique. En effet, lorsqu'il est produit à partir de ressources renouvelables, il permet de fournir de l'électricité pauvre en CO₂, notamment pour la mobilité à partir de piles à combustible hydrogène alimentant un moteur électrique.

Les atouts de l'hydrogène :

- La recharge en hydrogène pour la mobilité est rapide
- La mobilité hydrogène est une mobilité électrique
- La mobilité hydrogène est zéro émission s'il s'agit d'hydrogène vert

Depuis 2018, le SDE35 accompagne trois initiatives autour de la mobilité hydrogène :

- Une étude menée par Roche aux Fées Communauté (RAFCO) autour des opportunités permises par l'hydrogène sur son territoire : station d'avitaillement véhicules à court ou moyen terme et train hydrogène sur la ligne Rennes – Châteaubriant à moyen ou long terme,
- Le projet Mhoove sur Redon Agglomération autour d'un consortium d'entreprises du secteur,
- Un projet de station d'hydrogène produit à partir d'énergie hydroélectrique des réseaux d'eau potable avec Eau du Bassin Rennais.



L'année 2020 a permis de poursuivre les études de faisabilité initiées et de trouver les financements extérieurs permettant de faire émerger ces initiatives.

Suite à la candidature du projet porté par RAFCO, ce dernier bénéficiera d'un accompagnement financier de la part du Conseil régional de Bretagne pour le lancement des études pré-opérationnelles. Un groupement de commande a été créé pour permettre au SDE35 et RAFCO de porter conjointement cette étude.

Le projet de station d'hydrogène produit à partir d'énergie hydroélectrique des réseaux d'eau potable, avec Eau du Bassin Rennais, a fait l'objet d'une double étude confortant le projet. Un groupement de commande est également en cours avec Eau du Bassin Rennais pour réaliser les études pré-opérationnelles durant l'année 2021. A noter que ce projet est en cours d'homologation par l'association SMILE.

Le projet Hydrogène à Redon est également dans une phase d'amorce avancée avec la création d'une société de projet (Mhoove), ainsi que le lancement des études pré-opérationnelles en lien avec les actionnaires historiques du projet (Redon Agglomération, Morbihan Energies et Energ'IV). Une candidature déposée par le consortium est également en cours d'analyse pour l'Appel à Projets H2 porté par le Conseil Régional de Bretagne.

Un travail sera également réengagé sur Saint-Malo Agglomération avec Energy Observer Développement, en adéquation avec la stratégie Hydrogène de la Région autour du port.

“ DÉPLOYER LES NTIC SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE (SMART-GRIDS RÉSEAUX)

Le SDE35 est, depuis 2015, partenaire du projet SMILE, qui a pour objectif de développer les entreprises et les actions autour des « Réseaux Electriques Intelligents », aussi dénommé

« Smart-Grids ». Il participe aux instances et à l'accompagnement ou au portage de certains projets labellisés, dont la boucle d'autoconsommation de Langouët et la solarisation de la ZA Chêne Morand à Cesson-Sévigné.

L'année 2020 a permis la labellisation de deux projets hydrogène accompagnés par le SDE35 : Redon et Eau du Bassin Rennais.

L'activité du showroom, parrainé par le SDE35, a par contre été très réduite du fait du COVID.

Focus sur

Lieu : Redon Agglomération

(Commune de Sainte-Marie de Redon)

Partenaires : Redon Agglomération et Morbihan Energies

Budget estimé : 5 M d'€

Caractéristiques du projet :

Station multi énergies ayant pour vocation de distribuer de l'électricité d'origine renouvelable, via borne de recharge rapide, du bio-Gnv grâce au réseau BMGNV-35, ainsi que de l'hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables.

Le projet se démarque par la constitution d'un écosystème de production et de distribution d'hydrogène vert produit sur site à partir de l'énergie électrique produite par :

- une éolienne située sur la parcelle du projet ;
- des panneaux photovoltaïques qui viendront compléter la production.

Des usages sont d'ores et déjà assurés via un consortium de partenaires ainsi que le développement d'un service de mobilité pour les usagers du territoire.

Les études de faisabilité réalisées ont permis de mettre en avant le potentiel de ce projet, avec une production qui devrait atteindre les 400 kg d'hydrogène vert / jour. Les éléments produits durant ces études de faisabilité ont permis d'inscrire le projet dans la feuille de route régionale du développement de la filière hydrogène. Cette inscription a été complétée par une candidature auprès du Conseil Régional de Bretagne, dans le cadre de son Appel à Projets Ecosystème Hydrogène, afin de poursuivre la recherche de partenaires et financements de ce projet

Une co-maitrise d'ouvrage assurée par Redon Agglomération, Morbihan Energies et le SDE35 a permis d'avancer durant l'année 2020 sur la faisabilité de ce projet et la constitution de la société de projet Ad-hoc.



“ OPTIMISER LE RÉSEAU

En 2019, une étude de faisabilité avait été menée sur la modélisation de réseaux électriques HTA/BT et la création de pilotes pré-opérationnels et tests sur des cas d'usage relatifs notamment à l'intégration des énergies renouvelables. Cette étude avait abouti à l'acquisition d'un outil logiciel, SIRAO. Cet outil numérique, développé par la société Roseau Technologies, permet d'évaluer les potentiels d'injection et de soutirage sur le réseau HTA pour mieux appréhender l'intégration des EnR dans le réseau électrique existant, tout en anticipant les futurs investissements à prévoir sur ce dernier.

L'année 2020 a permis de tester l'outil sur différents cas pratiques :

- étude de potentiel de développement EnR sur le Pays de Saint-Malo
- évaluation des faisabilités techniques de raccordement d'un projet éolien à Saint-Ganton
- comparaison d'un renforcement sur le réseau proposé par Enedis à Goven

Mission 3 : Développer les énergies renouvelables



Si le sigle SDE35 signifiait encore jusqu'en 2015 le Syndicat Départemental d'Electricité, il est devenu désormais le Syndicat Départemental d'Energie 35.

Ce glissement sémantique traduit la volonté des élus d'élargir les compétences du syndicat et de soutenir le développement des énergies renouvelables sur le département.

En effet, les enjeux du développement des énergies renouvelables en Bretagne et plus particulièrement en Ille-et-Vilaine sont importants : un contexte de faible production en comparaison de l'énergie consommée, en décalage complet avec les objectifs fixés par le SRADDET, à peine 10% de l'énergie électrique consommée en Ille-et-Vilaine est d'origine renouvelable, et des taux encore plus faibles pour le gaz.

Afin de concourir activement à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique, les trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole ont fondé le 7 septembre 2018 la SEML Energ'iV. **Ils se sont associés à la Banque des territoires et à 3 partenaires privés (Crédit Mutuel Arkéa, Caisse d'Epargne, et Crédit Agricole).**



CHIFFRES CLÉS EN 2020

10 prises de participation d'Energ'iV en 2020

6 adhérents au groupement d'achat (offre Enercoop)

29 études de potentiel photovoltaïque réalisées en 2020

2 boucles d'autoconsommation accompagnée par le SDE35

5 collectifs citoyens accompagnés par Energ'iV

MOYENS EN 2020

	Dépenses	Recettes
Créer une entreprise publique locale énergies renouvelables (SEM)	172 367 €	126 973 €
Initier des achats d'énergies renouvelables groupés	5 791 €	-
Soutenir des projets d'ENR (hors SEM)	2 500 €	29 682 €
Favoriser le développement de boucles d'autoconsommation	1 708 €	-
Développer et accompagner des projets de réseau de chaleur	-	-
	182 366 €	156 654 €



“ UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR ENERG'IV ”



Daniel GUILLOTIN

Daniel Guillotin, déjà Vice-Président au SDE35 depuis la précédente mandature, a été élu Président lors du conseil d'Administration d'Energ'iv le 13 octobre 2020. Il succède à Didier Nouyou, Président du SDE35 depuis 2014 et premier Président d'Energ'iv depuis sa création en septembre 2018.

Quel est votre parcours ?

Je suis élu à la ville de Rennes en charge du climat, de l'énergie et du bâtiment durable et Vice-Président au SDE35. Sous le précédent mandat j'étais élu en charge de l'écologie urbaine. J'étais aussi Vice-Président au SDE35 en charge de l'éclairage public. Professionnellement je suis depuis 2014 consultant-formateur sur les politiques énergétiques et climatiques territoriales. Auparavant j'ai été pendant 17 ans directeur de l'Agence Locale de l'Energie et Climat du Pays de Rennes.

Que représente pour vous Energ'iv ?

Dans un premier temps, pour moi, l'appropriation des enjeux énergétiques est l'un des leviers de nouvelle création de valeurs dans les territoires, d'attractivité et de dynamisme que l'on soit en territoire urbain ou rural. En l'absence de politique locale de l'énergie, chaque euro dépensé dans l'énergie quitte le territoire, pouvant appauvrir, non seulement les ménages, mais aussi tout le tissu économique local privé de ce flux financier. Cette volonté d'attractivité et de dynamisme des territoires, nous l'avons eue dès la réflexion de la création de la SEML avec l'ensemble des acteurs associés et notamment Rennes Métropole et le département. Mais aussi maintenant avec les EPCI. **Chaque décision de s'engager dans un projet d'énergie renouvelable est analysée avec ces prismes, auxquels nous ajoutons la gouvernance adaptée à chaque projet, la participation des citoyens, des acteurs économiques et l'ancrage territorial. La SEML est là pour favoriser le dialogue, apporter un appui technique et financier à l'ensemble des acteurs.**

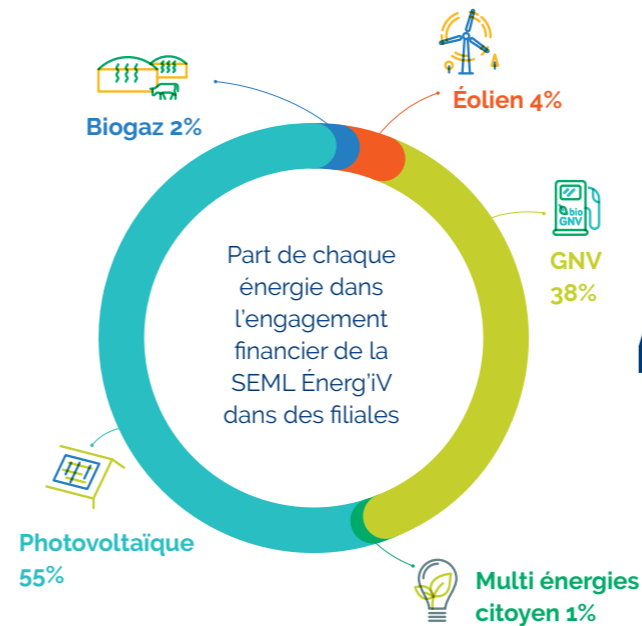
Quelle est votre ambition pour Energ'iv ?

L'heure est aujourd'hui à la mobilisation sur le département afin de répondre aux objectifs des territoires en lien avec les objectifs régionaux, nationaux et européens qui doivent nous conduire à relever le défi de la neutralité carbone.

La SEML est là pour aider et fédérer les initiatives et faire progresser les différentes filières de production des énergies renouvelables.

Les résultats obtenus par la SEML depuis deux ans, alors que celle-ci est toute jeune ont rapidement démontré l'intérêt économique de déployer des projets d'énergies renouvelables portés par les acteurs locaux. Nous avons cette volonté de continuer dans ce sens. Mais nous devons aussi être raisonnables dans notre développement. C'est-à-dire préciser le nombre de projets que nous pouvons accompagner chaque année et ainsi dimensionner ce que sera demain cet outil au service des territoires. Nous serons vigilants à le faire avec l'ensemble des partenaires du CA de la SEML, mais aussi les acteurs régionaux et les EPCI.

Où investit Energ'iv ?



Comment investit Energ'iv ?

Pour soutenir et développer des projets ENR, Energ'iv utilise plusieurs leviers d'actions :

- la création de société de production 100% Energ'iv. C'est le cas pour la filière solaire avec 2 sociétés créées par Energ'iv.
- la création de filiales qu'Energ'iv gère en propre et en y associant des actionnaires.
- La prise de participations dans des projets déjà développés par d'autres acteurs.

“ LES NOUVELLES PRISES DE PARTICIPATIONS DE LA SEM ”



Breti Sun ISDND

Energ'iv a poursuivi ses prises de participations et a notamment initié la création de la société Breti Sun ISDND regroupant plusieurs structures publiques du département

pour le portage d'un projet photovoltaïque au sol multi-sites et mutualisé : une première en France et un bel exemple de coopération entre structures publiques.

Favoriser l'implication citoyenne

Energ'iv a développé avec ses partenaires locaux, tel que Taranis, une méthodologie d'accompagnement spécifique qui repose sur la concertation et l'implication citoyenne. Les motivations d'Energ'iv sont de favoriser l'ancrage local des projets d'énergie renouvelable afin de s'assurer de leur acceptabilité locale et de ce fait de leur pérennité.

Concrètement, cette implication s'effectue par des réunions publiques, des conférences ou autres événements pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la transition énergétique, tout en présentant le projet à construire localement.

Plusieurs leviers sont disponibles : rédaction d'une charte de concertation pour formaliser l'implication citoyenne dans le projet, organisation de financement participatif pour mobiliser les citoyens sur des projets d'ENR locaux.

En 2020, cet accompagnement a permis de réaliser un travail important de prospection et d'animations locales autour d'une vingtaine de projets d'ENR, qu'il soit éolien, biogaz, photovoltaïque ou d'autoconsommation collective. Plusieurs réunions publiques ont été organisées afin d'échanger autour de futurs projets.



Réunion publique sur le projet de parc éolien de Lanrigan, d'une permanence en mairie sur le projet de financement participatif pour la ferme solaire de Guignen...

Focus

PROJETS SOLAIRES

PV OMBRIÈRES

Des ombrières parking photovoltaïques combinées à une offre de mobilité

Projet porté par : Breti Sun Park

Lieu : Ille-et-Vilaine

Caractéristiques du projet : Les ombrières sont dimensionnées pour une puissance de 100 kWc/ ombrière installée, soit l'équivalent de 110 MWh de production électrique

Offre de mobilité : une borne de véhicule électrique de 22kW qui pourra être complétée par une ou deux bornes de 7,4 kW en fonction de la fréquentation des bornes observée sur site.



1^{ère} ombrière installée à Saint-Aubin-du-Cormier

En bref... Energ'IV lance le programme Breti Sun Park, en partenariat avec la société See You Sun pour déployer une cinquantaine d'ombrières sur le département d'Ille-et-Vilaine d'ici fin 2021.

L'objectif : donner la possibilité à toutes les communes qui le souhaitent d'être producteur grâce à leurs parkings communaux tout en faisant la promotion de la mobilité bas carbone sur notre territoire.

PV TOITURE

Complexe sportif équipé de panneaux solaires en toiture

Projet porté par : Energ'IV

Lieu : Bréal-sous-Montfort

Caractéristiques du projet : puissance de 100 kWc

Energie produite par an : 95 MWh/an, l'équivalent d'une vingtaine de logements bréalais.

Date de mise en service : avril 2021

En bref... La commune de Bréal-sous-Montfort a construit une nouvelle salle de sport écoresponsable et a souhaité l'équiper de panneaux solaires posés sur la toiture du bâtiment. Energ'IV a accompagné ce projet depuis son démarrage et a travaillé avec la maîtrise d'œuvre durant l'avant-projet afin de s'assurer de la compatibilité entre le bâtiment et une centrale photovoltaïque. Energ'IV exploitera la centrale durant 20 ans via un contrat de mise à disposition.



Salle des sports de Bréal-sous-Montfort

INITIER DES ACHATS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES GROUPÉS

Dans le cadre du groupement d'achat d'énergie (lire p.68), le SDE35 propose depuis 2015 aux collectivités d'opter pour une offre d'électricité d'origine 100% renouvelable à haute valeur environnementale, produite en propre ou achetée de grée à grée par le fournisseur.

Le marché 2017-2019, attribué à Enercoop, regroupait 19 sites (bâtiments et bornes de recharge pour véhicules électriques) pour 6 membres du groupement.

Un troisième marché a été lancé en 2019 pour la période 2020-2022, attribué à nouveau à Enercoop. Cette fois, ce sont 13 membres du groupement qui ont choisi de flécher 156 sites sur ce marché 100% énergie renouvelable. Avec ce nouveau marché, le volume d'énergie verte à haute valeur environnementale a été multiplié par quatre de 2019 à 2020.

Indicateurs d'évaluation	2017	2018	2019	2020
Nombre d'adhérents au groupement optant pour l'offre Enercoop	6	6	13	13
Nombre de sites approvisionnés	5 bâtiments 9 bornes rapides	6 bâtiments 12 bornes rapides	6 bâtiments 12 bornes rapides	9 sites d'éclairage 44 bâtiments 103 bornes
Consommations du groupement	-	0,35 GWh	0,37 GWh	1,48 GWh



Centrale PV Guignen - Avant



Centrale PV Guignen - Après

PV AU SOL

Ferme solaire sur un ancien site pollué

Projet porté par : Energ'IV

Lieu : Guignen, un site de 10 hectares

Caractéristiques du projet : Puissance 4,82 MWc, le plus grand parc solaire d'Ille-et-Vilaine en devenir, 11 500 panneaux photovoltaïques installés sur un ancien site d'enfouissement des déchets

Energie produite par an : 5,5GWh, soit l'équivalent de 40% de l'électricité consommée à Guignen

Date de mise en service : février 2021

Coût global de l'opération : 4 453 930 € HT

Dont 100 000€ de financement participatif citoyen (2,25%)

En bref... Plus de 11 500 panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'ancien site d'enfouissement des déchets. Alors que cet espace pollué de 10 hectares n'est pas exploitable, nous avons choisi de l'utiliser pour produire de l'électricité localement.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE BOUCLES D'AUTOCONSOMMATION



En 2020, le premier projet autoconsommation collective d'Ille-et-Vilaine a vu le jour à Langouët.

En bref... Un quart de la production est consommée directement par la Mairie et l'école de Langouët. Dans cette première phase, le reste est distribué en circuit court à une dizaine de riverains regroupés dans l'association Solai Lann Coat. Ces consommateurs ont accès à une énergie locale à un prix compétitif, environ 16c€/kWh, et surtout stable dans le temps. Si les besoins sont inférieurs à la production, le surplus est vendu à Enercoop.

Bilan :

- Production entre le 20 août (date de mise en service) et 31 décembre 2020 : 6 800 kWh
- Dont 48%, soit 3250 kWh directement consommée par la mairie et l'école de Langouët
- Dont 52%, soit 3550 kWh injecté sur le réseau avec : 550 kWh revendus à Enercoop 3000 kWh distribués directement en circuit-court à 8 foyers de la ville et une exploitation agricole, ce qui correspond à près de 12 % de leurs besoins en électricité

INTERVIEW D'UN HABITANT BÉNÉFICIAIRE DE LA BOUCLE



FRÉDÉRIC PINEAU
Président de l'association
Solai Lann Coat

Comment est née cette association ?

L'association est née de l'initiative de l'ancien maire de Langouët, Daniel Cueff, qui a proposé aux habitants d'avoir accès à de l'énergie renouvelable et locale. Il y avait déjà des panneaux solaires installés sur la commune pour alimenter les bâtiments communaux mais les habitants n'en profitaient pas car l'électricité produite était revendue au fournisseur. Depuis, la loi a changé et a permis aux collectivités non seulement de produire mais aussi de distribuer directement à des habitants l'énergie renouvelable produite localement.

Comment êtes-vous organisés ?

L'association regroupe une dizaine d'habitants de la commune mais aussi Energ'iv, la municipalité et des membres bienfaiteurs comme le SDE35 et l'ALEC. Cette association a été créée spécifiquement pour le projet et a en charge la gouvernance du dispatch de l'énergie renouvelable produite. Depuis la mise en service du tracker, l'activité de l'association a tourné principalement autour de la vérification de factures car des couacs ont eu lieu au démarrage, notamment sur la facturation des taxes. Nous avons également mis en place des coefficients de répartition : comment répartir entre les habitants l'énergie produite en surplus de la mairie ? Nous avons créé un algorithme à deux tours : au premier tour, sur 100kWh produit en 30mn, si les 10 habitants ont tous consommé, ils ont chacun 10 kWh. Mais si un des 10 habitants ne consomme pas sa totalité car absent, ses kWh sont remis en jeu dans un 2ème tour mais cette fois avec des critères économiques : l'habitant qui a une activité économique à son domicile sera privilégié, c'est le cas pour 4 habitants de l'association, dont une exploitation agricole.

Après un an de mise en service du tracker, quels sont les premiers retours ?

Ils sont très positifs, cette boucle locale alimente environ 15% des dépenses d'énergie d'un particulier et 8% de l'énergie pour l'exploitation agricole. Nous allons bénéficier prochainement de l'accompagnement de l'ALEC pour travailler plus finement sur nos consommations d'énergie. Nous avons identifié deux leviers pour l'avenir du projet :

- Produire plus et cela dépendra des nouvelles réglementations, l'idée étant de revendre à son voisin l'électricité produite d'un consommateur producteur. Pour l'instant, la boucle d'autoconsommation permet à la mairie de revendre aux habitants mais pas aux habitants entre eux.
- Consommer moins et c'est là l'intérêt d'être accompagné par l'ALEC.

DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES RÉSEAUX DE CHALEUR

Selon ses statuts, le SDE35 peut être amené à accompagner des projets de réseau de chaleur à la demande de communes ou d'EPCI qui envisageraient de lui transférer cette compétence optionnelle.

En 2020, des premiers échanges ont eu lieu avec Bain-de-Bretagne et Fougères, ainsi qu'avec le Pays de Rennes sur l'opportunité d'un co-portage du COT2 avec l'ADEME (fond chaleur).

L'engagement du SDE35 sur ce COT2 du Pays de Rennes a été confirmé début 2021. Il s'accompagnera d'un travail auprès des autres EPCI du département afin d'initier d'autres COT, et renforcer le développement des énergies renouvelables thermiques en Ille-et-Vilaine.



Mission 4 : Développer la relation aux usagers



L'énergie est un élément clé de la compétence communale, fortement liée à la compétence d'urbanisme.

En tant qu'aménageur territorial, le SDE35 se doit d'associer les usagers aux décisions importantes qu'il prend pour l'aménagement du territoire, et ce dans une logique d'optimisation de la production et de la consommation d'énergie.

La mise en place et l'animation d'instances de concertation participent à cette démocratie de proximité.

Le SDE35 est également le garant de la relation aux usagers mise en place par Enedis et EDF dans le cadre du contrat de concession et il est amené à intervenir lors de médiation ou de rappel à la règle. Une attention particulière est portée sur le suivi du déploiement des compteurs LINKY.



CHIFFRES CLÉS EN 2020

1 projet de coopération décentralisée subventionné en 2020 pour un montant total de **3 200€**

95 000€ pour lutter contre la précarité énergétique dans le 35

MOYENS EN 2020

- Faciliter la participation des représentants des usagers à la vie des services publics locaux (CCSPL)
- Soutenir et accompagner des projets décentralisés de coopération internationale dans le secteur des énergies
- Assurer le suivi des réclamations concession
- Aider les usagers en situation de précarité énergétique

Dépenses

3 931 €

3 200 €

30 369 €

98 191 €

135 691 €



“ FACILITER LA PARTICIPATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS À LA VIE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rôle et composition

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est obligatoire pour les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Le législateur a souhaité, au moyen de cette commission consultative, placer l'usager au cœur des missions des services publics locaux.

Le SDE35 a mis en place cette commission, composée de 2 collèges : le collège des élus et celui des « associations locales », ce dernier regroupant des associations de consommateurs, des associations environnementales et des chambres consulaires.

Fin 2020, un travail a été réalisé pour présenter une nouvelle version du règlement de la CCSPL, ainsi qu'une synthèse des réunions de la commission organisées lors du précédent mandat.

“ PARTICIPER AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT POUR AIDER LES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ À FAIRE FACE À LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE

Les personnes en situation de précarité, rencontrant des difficultés pour faire face aux dépenses d'eau et d'énergie, bénéficient d'un droit à recevoir des aides de la collectivité, en vertu de la loi du 29 juillet 1992 relative au revenu minimum d'insertion.

Cette loi a conduit à la mise en place en 2002 de « Fonds Solidarité Énergie », qui a été intégré en 2005 aux « Fonds de Solidarité Logement » (FSL).

Depuis 2005, le SDE35 contribue annuellement au financement du FSL. Cet engagement financier est encadré par une convention annuelle signée avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, portant exclusivement sur les aides aux impayés et à la maîtrise de l'énergie en matière d'électricité et de gaz.

En 2020, le nouvel exécutif a décidé de porter une attention particulière à la lutte contre la précarité énergétique des particuliers vulnérables. C'est la commission thématique « solidarités » qui travaille sur ce sujet et qui

“ ASSURER LE SUIVI DES RÉCLAMATIONS CONCESSION

Le SDE35 a mis en place depuis 10 ans un suivi des réclamations transmises par les usagers du service, et concernant aussi bien les actions menées par le SDE35 (travaux...) que celles relatives à l'intervention d'Enedis. Après une forte baisse en 2019 liée à la diminution du nombre de courriers de refus de pose du compteur Linky, le nombre de réclamations augmente à nouveau en 2020 : 213 réclamations dont 125 Linky. Néanmoins, depuis 2017, le nombre de dossiers hors Linky diminue de 7 à 10 % chaque année. Concernant les réclamations liées au compteur communicant, les usagers reçoivent une réponse écrite accompagnée de la note « Linky » réalisée par le SDE35 et mise à jour régulièrement.

a entrepris, dès septembre 2020, un premier état des lieux : l'objectif est d'évaluer la contribution du SDE35 au FSL afin d'envisager une réaffectation partielle ou totale de cette aide financière sur des actions plus efficaces où le SDE35 pourrait avoir un réel effet levier. Il est envisagé notamment de se réorienter vers des actions de prévention sur l'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat des ménages ruraux en situation de précarité, afin de réduire les passoires énergétiques. Pour réaliser cet état des lieux, un grand nombre d'acteurs du secteur social de la précarité/habitat ont été rencontrés et ce travail de concertation et de diagnostic se poursuivra en 2021.



“ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER DES PROJETS DÉCENTRALISÉS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Projets 2020

ASSOCIATION AESCD

- **Commune partenaire :**
Cesson-Sévigné
- **Projet :**
Alimentation électrique par panneau solaire de 2 centres de santé (ou cases de santé) dans 3 villages
- **Lieu :**
Localité de Dankassari, au Niger
- **Bénéficiaires :** 9000 habitants sur 3 villages
- **Production solaire annuelle estimée :** 1 300 kWh
- **Subvention du SDE35 :** 3 200 € pour un projet global de 11 000 €

La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée. Depuis 2013, le SDE35 soutient des projets décentralisés de coopération internationale, principalement en Afrique. Il s'agit de projets d'électrification qui favorisent la production d'énergies renouvelables.



Yves QUENEC'H DU,
secrétaire général de
l'association AESCD

Le SDE35 soutient votre association depuis plusieurs années, en quoi cela vous a-t-il été utile ?

La coopération décentralisée a été créée en 2009 à l'initiative du Maire de Cesson-Sévigné et confiée à l'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari. Une action consacrée à l'énergie a été créée en 2013, confirmée par l'appui déterminant du SDE35 et l'utilisation du 1% de la loi Oudin.

Qu'est-ce que ce projet a apporté à la population locale ?

L'énergie solaire est une évidence au Sahel. Le choix d'équiper les structures de santé en priorité s'est imposé. Apporter de l'éclairage et du froid dans un dispensaire est une des premières nécessités et la population en a immédiatement bénéficié.

Où en sont les travaux ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous en sommes déjà à la moitié de l'équipement santé. Il reste les écoles et les centres de santé, simples car l'éclairage consomme peu. Pour les moulins et l'hydraulique, plus puissants, c'est un changement d'énergie, et enfin dans les domaines privés et publics cela demande d'autres organisations. Une étude de l'état des besoins en énergie sur la commune est en cours.

Mission 5 : Mutualiser les moyens et les expériences



Grâce à son assise départementale, le SDE35 est en capacité d'apporter un appui technique aux collectivités dans ses domaines de compétence et de favoriser les mutualisations.

Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale.

Cette action passe notamment par des contributions aux 18 PCAET (Plans Climat Air Energie Territorial) engagés par les intercommunalités et l'assistance à la réalisation d'études (schéma de réseaux d'énergie...) ou de nouveaux services (Plan Corps de Rue Simplifié...) en partenariat avec les communes, EPCI ou Pays.



CHIFFRES CLÉS EN 2020

313 collectivités adhérentes au groupement d'achat énergie (gaz & électricité)

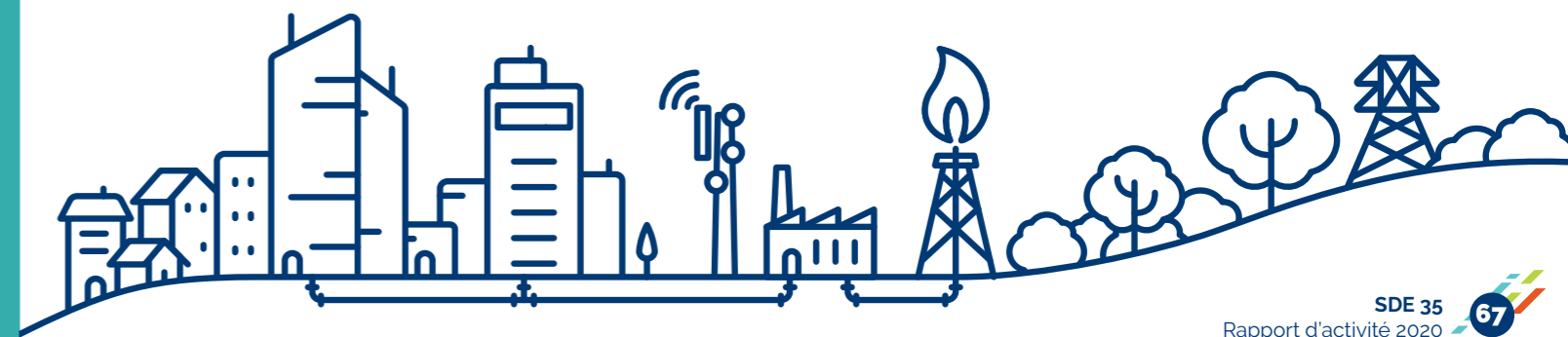
88 GWh d'électricité consommée en 2020 par les membres du groupement

4 572 sites électricité

859 sites gaz
83 GWh par an de gaz consommé en 2020 par les membres du groupement

MOYENS EN 2020

	Dépenses	Recettes
Organiser des groupements d'achat énergie pour les collectivités	67 050 €	0 €
Accompagner la mise en place des PCRS	309 480 €	0 €
Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique	32 002 €	0 €
Contrôler la taxe sur l'électricité pour des tiers	7 562 €	4 000 €
Mutualiser les travaux et les infrastructures de réseaux	811 587 €	443 541 €
Favoriser l'Open Data	-	-
Contribuer au fonctionnement du PEBreizh	69 684 €	83 602 €
Participer aux réseaux professionnels	80 081 €	0 €
	1 377 445 €	531 143 €



ORGANISER DES GROUPEMENTS D'ACHAT ÉNERGIE POUR LES COLLECTIVITÉS

L'ouverture des marchés de l'énergie impose depuis plusieurs années aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité (hors sites inférieurs à 36 kVA).

Depuis 2015, le SDE35 propose aux collectivités d'Ille-et-Vilaine des groupements d'achat d'énergie (gaz et électricité) leur permettant de réaliser des gains sur leurs dépenses d'énergie tout en les déchargeant du suivi administratif. A chaque consultation, un lot est dédié à la fourniture d'électricité 100% renouvelable à haute valeur environnementale.

En 2019 le SDE35 a créé un nouveau groupement de commandes « Energie » permettant à la fois l'achat d'électricité et de gaz. **Ce groupement compte désormais 313 membres : 244 communes, 14 communautés de communes ou communautés d'agglomération, 34 CCAS et CIAS, 17 syndicats intercommunaux ou mixtes (dont 5 SMICTOM), 2 EPL, 1 régie et 1 EPA.**

LES NOUVEAUX MARCHÉS 2020 :

Les nouveaux marchés d'électricité ont démarré au 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 3 ans. Ils regroupent les sites soumis à l'obligation de concurrence C4-C3-C2 (> 36 kVA, ex tarifs jaunes et verts) et les sites non soumis à l'obligation de concurrence C5 (inférieurs ou égaux à 36 kVA, ex tarifs bleus).

Afin d'optimiser encore plus les achats d'énergie et de lisser les risques, le SDE35 a inclus dans ses dernières consultations la procédure d'achat dynamique dite « au clic ». Elle permet au SDE35 d'acheter l'électricité et le gaz pour ses membres, aux meilleurs moments et directement sur les marchés de l'énergie.

Les membres ont la possibilité de souscrire à une option pour la fourniture d'une part d'énergie renouvelable via le système des garanties d'origine, depuis 2015 pour l'électricité et à partir de 2021 pour le gaz. Un marché spécifique 100% énergie renouvelable à haute qualité environnementale est également proposé pour l'électricité.

La loi Energie Climat de 2019 a entériné l'extinction des tarifs réglementés d'électricité au 1^{er} janvier 2021, pour les collectivités de 10 agents ou plus ou présentant un budget de plus de 2 M€. Pour accompagner les collectivités concernées, le SDE35 a donc lancé en 2020 une nouvelle consultation pour les sites C5 (inférieurs ou égaux à 36kVA, ex tarifs bleus), pour la période 2021-2022.

Les chiffres clés du groupement d'achat énergie SDE35

Indicateurs d'évaluation	2018	2019	2020
Nombre de collectivités adhérentes	125 (Gaz) 260 (Electricité)	125 (Gaz) 260 (Electricité)	142 (Gaz) 305 (Electricité)
Nombre de sites et total des consommations	* 804 sites : 84 GWh (Gaz) 638 sites : 63 GWh (Electricité)	* 844 sites : 84,2 GWh (Gaz) 656 sites : 68,7 GWh (Electricité)	* 859 sites : 82,6 GWh (Gaz) 4 416 sites : 86,5 GWh (Electricité)
Nombre d'adhérents du groupement ayant souscrit l'option à 50 % ou 75 % de garantie d'origine et consommation associée	36 membres représentants 120 sites	36 membres représentants 119 sites	60 membres représentants 781 sites
Volume des consommations par option (Base, 50 % et 75 % de garanties d'origine)	Base : 48,5 GWh 50 % : 1,5 GWh 75 % : 13 GWh	Base : 53,3 GWh 50 % : 1,6 GWh 75 % : 13,7 GWh	Base : 68,6 GWh 50 % : 3,9 GWh 75 % : 14,1 GWh

* Données hors marché 100% énergies renouvelables à haute valeur environnementale, détaillé p59.

ACCOMPAGNER LES EPCI SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SDE35 a poursuivi en 2020 son implication au sein des PCAET des 18 EPCI du département et devrait voter en 2021 plusieurs contributions opérationnelles et territorialisées à ces PCAET.

En 2020, le SDE35 a accompagné le Pays de Saint-Malo comme il l'avait fait pour le Pays de Fougères en 2017 et le Pays de Rennes en 2018. Cet accompagnement porte sur une mission AMO pour la réalisation d'une étude de potentiel de développement des énergies

renouvelables. Ces études, adaptées à chaque territoire, doivent permettre de déterminer, par filière, les potentiels de développement des énergies renouvelables et d'identifier des projets concrets afin que les territoires puissent s'investir rapidement dans le développement des énergies renouvelables en s'appuyant, le cas échéant, sur les compétences et l'offre de la SEM Energ'IV. L'étude sur le Pays de Saint-Malo est toujours en cours et les résultats seront connus d'ici la fin du premier semestre 2021.

ACCOMPAGNER LA RÉALISATION DES PCRS

Le **PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié)** est un référentiel topographique mutualisé qui doit permettre à chaque gestionnaire de réseaux (électrique, gaz, télécom, eau potable, assainissement...) **de faire figurer l'ensemble de son patrimoine sur un fond de plan unique et très précis.**

L'utilisation du PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) comme fond de plan au 1/200 pour les réponses aux DT-DICT relatives aux réseaux sensibles, dont l'électricité et l'éclairage public, est fortement recommandée par les autorités à partir du 1^{er} janvier 2020 et obligatoire au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

En Ille-et-Vilaine, hors périmètre de Rennes Métropole, 42 unités urbaines (soit 57 communes) sont concernées par une application de l'arrêté pour 2020 avec un total de 7 430 km de voirie dont 1 670 km en zone d'agglomération.

Il existe deux types de PCRS : l'un dit « image », issu de clichés aériens et d'orthophotographies, et l'autre dit « vecteur », issu d'un scanner laser (LIDAR) et de nuages de points retraités par des entreprises spécialisées. Les 2 types de PCRS peuvent se combiner sur un même territoire : **utilisation de vecteurs en zone urbaine dense et d'images en zone rurale par exemple.**

Le SDE35 a proposé, au titre de sa mission générale d'assistance à ses membres, de piloter le projet de réalisation des PCRS. Il a choisi d'utiliser les 2 types de PCRS, à savoir Image et vecteur, afin d'optimiser son coût de réalisation.

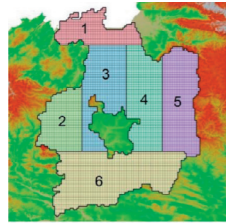
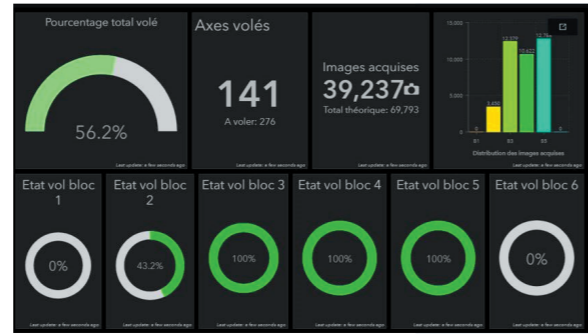
En tant que coordonnateur, il intervient :

- auprès des 17 EPCI pour les accompagner dans la réalisation du projet sur leurs territoires
- auprès de Mégalis, IGN, Rennes Métropole, la Ville de Rennes pour la mise en place d'une convention d'acquisition du PCRS « image » sur le territoire d'Ille-et-Vilaine
- auprès des opérateurs de réseaux pour la recherche et la collecte des contributions financières des opérateurs de réseau : Enedis, GRDF, Orange, Services d'Eau et d'Assainissement...



L'année 2020 a permis de formaliser le partenariat avec IGN et démarrer les premiers vols, mais également de mettre en place le groupement de commandes avec les EPCI et lancer les consultations associées.

Pour l'année 2020, 56.2 % du territoire a été survolé, essentiellement la partie nord de l'Ille-et-Vilaine, ce qui a engendré l'acquisition de 39 237 images. La réception des données se fera début 2021. Elle sera suivie de contrôles d'aérotriangulation et de l'orthophotographie 5cm menés par le SDE35.



12 EPCI ont répondu positivement au groupement de commande. Le travail de concertation sur les outils à mettre en place (stockage) et les méthodes de travail (mises à jour et consultations) va se poursuivre en 2021, ainsi que le recensement des besoins de chaque EPCI pour les acquisitions de données Vecteur.



Jean-Luc ACQUITTER,
délégué régional
Bretagne pour l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de référence de l'Etat en matière d'information géographique.

Dans le cadre du projet PCRS 35, les photos aériennes sont réalisées par un prestataire de l'IGN. Environ 70 000 clichés de très haute résolution seront nécessaires pour couvrir le territoire. Les vols qui se font d'avril à septembre, sur 2 ans, peuvent prendre de quelques jours à quelques semaines car soumis aux aléas de la météo, un ciel sans nuage étant impératif. Ensuite, le traitement de centaines de téraoctets de données dans une chaîne de production permet d'obtenir l'ortho-mosaïque répondant au standard de précision du PCRS dans les 6 à 8 mois suivants.

CONTRÔLER LA TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ POUR DES TIERS

Depuis 2016, le SDE35 assure pour le compte du Département le contrôle de la TDCFE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité). Après un démarrage difficile lié à la multiplication des fournisseurs d'électricité et au temps de collecte des données auprès du département et auprès de certains fournisseurs, la méthode est consolidée depuis l'année 2018.

Le SDE35 a assuré le contrôle de la TCFE perçue sur le territoire de 291 communes en 2020.

Ce contrôle consiste en la collecte et la vérification trimestrielle des déclarations des fournisseurs puis un rapprochement annuel des quantités déclarées par les fournisseurs et celles acheminées par le concessionnaire Enedis.

La centralisation de la perception de cette taxe par l'Etat va conduire à arrêter cette mission à partir de l'année 2023.

CONTRIBUER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DU PEBREIZH



En 2020, le travail a continué avec la Région Bretagne, l'ADEME et la DREAL pour la collaboration dans le cadre de la transition énergétique ainsi que la participation à de nombreux groupes de travail ou conférences : sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, le Pacte biogazier Breton, la Conférence Bretonne de la Biodiversité, la contribution à la Conférence Bretonne de la Transition Énergétique, etc.

Le dossier PCRS commun a été transmis à la Région et un financement de presque 4 millions d'euros a été obtenu (les modalités précises seront définies en 2021).

Le site internet du PEBreizh a fait peau neuve lors du premier épisode de confinement : www.pebreizh.fr



Tristan FOVEAU,
Président du PEBreizh
et Vice-Président
de Brest Métropole,
délégué à la gestion
durable des déchets
et aux opérateurs
d'énergie

Pour vous, que représente cette nomination ?

En tant qu'AODE (Autorité Organisatrice de Distribution de l'Electricité), Brest Métropole a intégré le pôle énergie Bretagne en 2019. La volonté des 4 syndicats départementaux d'énergie de Bretagne de confier la première présidence de ce nouveau mandat au plus récemment arrivé est naturellement un signe fort de la bonne collaboration qui règne entre nos structures.

Quels sont les forces et atouts du PEBreizh ?

L'entente que constitue le Pôle permet à ses membres d'unir leurs efforts afin de mieux coordonner leurs actions, d'échanger des informations et des bonnes pratiques. Elle permet aussi d'asseoir notre représentation à l'échelle régionale, que ce soit auprès du Conseil régional, de l'État ou encore d'ENEDIS. C'est un formidable levier d'efficacité et de mutualisation.

Quels sont les grands sujets portés actuellement par le PEBreizh ?

Ils sont en lien avec les compétences des membres : négociation des renouvellements de concessions d'électricité, développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, mise en œuvre du Plan Corps de Rue Simplifié, développement du Gaz Naturel Véhicule, projets ACTEE, etc. Les sujets énergétiques ne manquent pas et l'actualité est riche en la matière.

PARTICIPER À LA VIE DES RÉSEAUX

Le SDE35 est adhérent à plusieurs fédérations ou associations lui permettant de travailler en réseau au niveau national et de faire bénéficier le territoire de retours d'expérience (FNCCR, FEPL, AFE, Amorce...).



En 2020, au vu du contexte sanitaire, le SDE35 n'a pas participé à des salons ou congrès professionnels.

La vie des réseaux s'est toutefois poursuivie avec la mise en œuvre de nombreuses réunions à distance et la généralisation de « webinar ». Le SDE35 est notamment intervenu pour un retour d'expérience sur l'implication citoyenne dans les projets d'Énerg'IV aux assises nationales de l'énergie citoyenne.

Mission 6 : Assurer le contrôle de concessions



Inscrit dans les compétences obligatoires du syndicat, le contrôle du service public délégué au concessionnaire est le cœur de métier du SDE35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF et demain aux opérateurs gaziers, en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz.

Cette mission de contrôle repose à la fois sur :

- un contrôle continu effectué au quotidien à l'appui des déclarations de travaux d'Enedis (et GRDF) et des réclamations des usagers,
- un contrôle périodique effectué à partir des données et informations transmises par le concessionnaire annuellement. Ces données après traitement et consolidation sont analysées par thématique : patrimoine technique, qualité de l'énergie, investissements du concessionnaire et état du patrimoine comptable,

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans, prend officiellement fin au 30 juin 2022. Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires,

le SDE35 travaille depuis 2018 au renouvellement de ce contrat.

Au vu des écarts significatifs et des points de désaccord entre le SDE35 et Enedis, la phase de négociation a été interrompue fin 2019 et n'a repris que fin 2020 avec l'arrivée du nouvel exécutif.



CHIFFRES CLÉS EN 2019

16,3 % d'ouvrage HTA de plus de 40 ans

12,9% du réseau BT « fil nu »

16 % d'ouvrage BT de plus de 40 ans

926 cabines hautes (5,6% des postes)

18,5 % de postes de plus de 40 ans

37,1% du réseau BT souterrain

43,2% du réseau HTA souterrain

MOYENS EN 2020

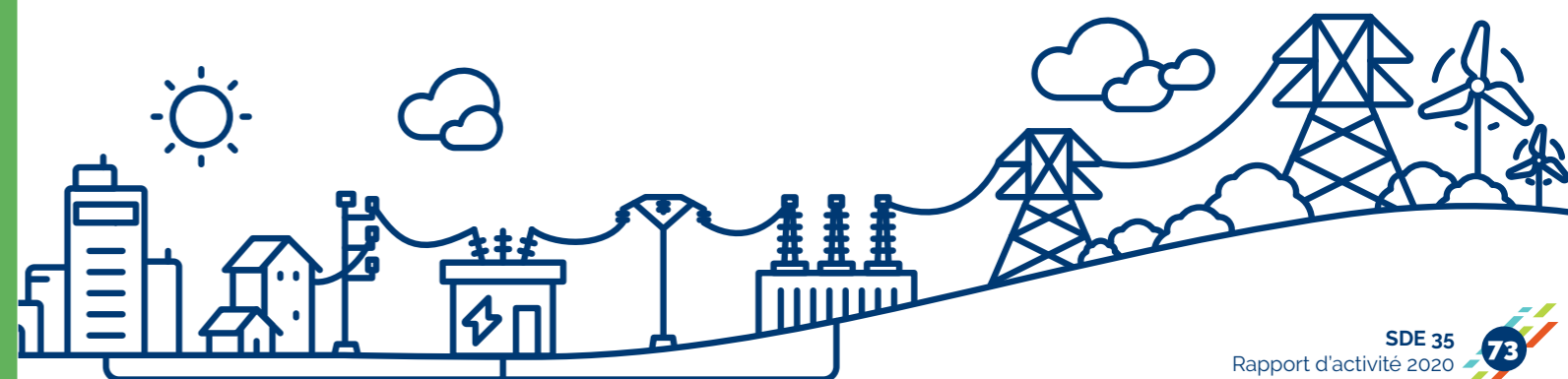
Concession électricité en 2020

DÉPENSES

97 378 €

RECETTES

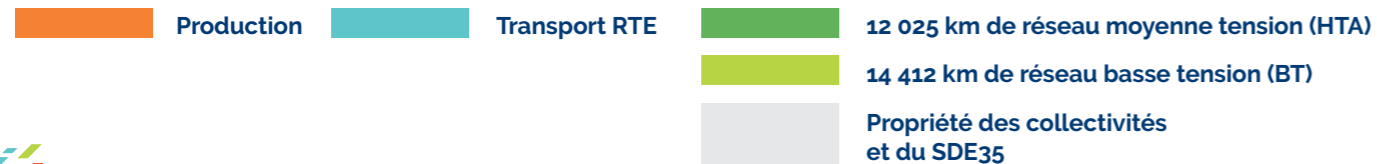
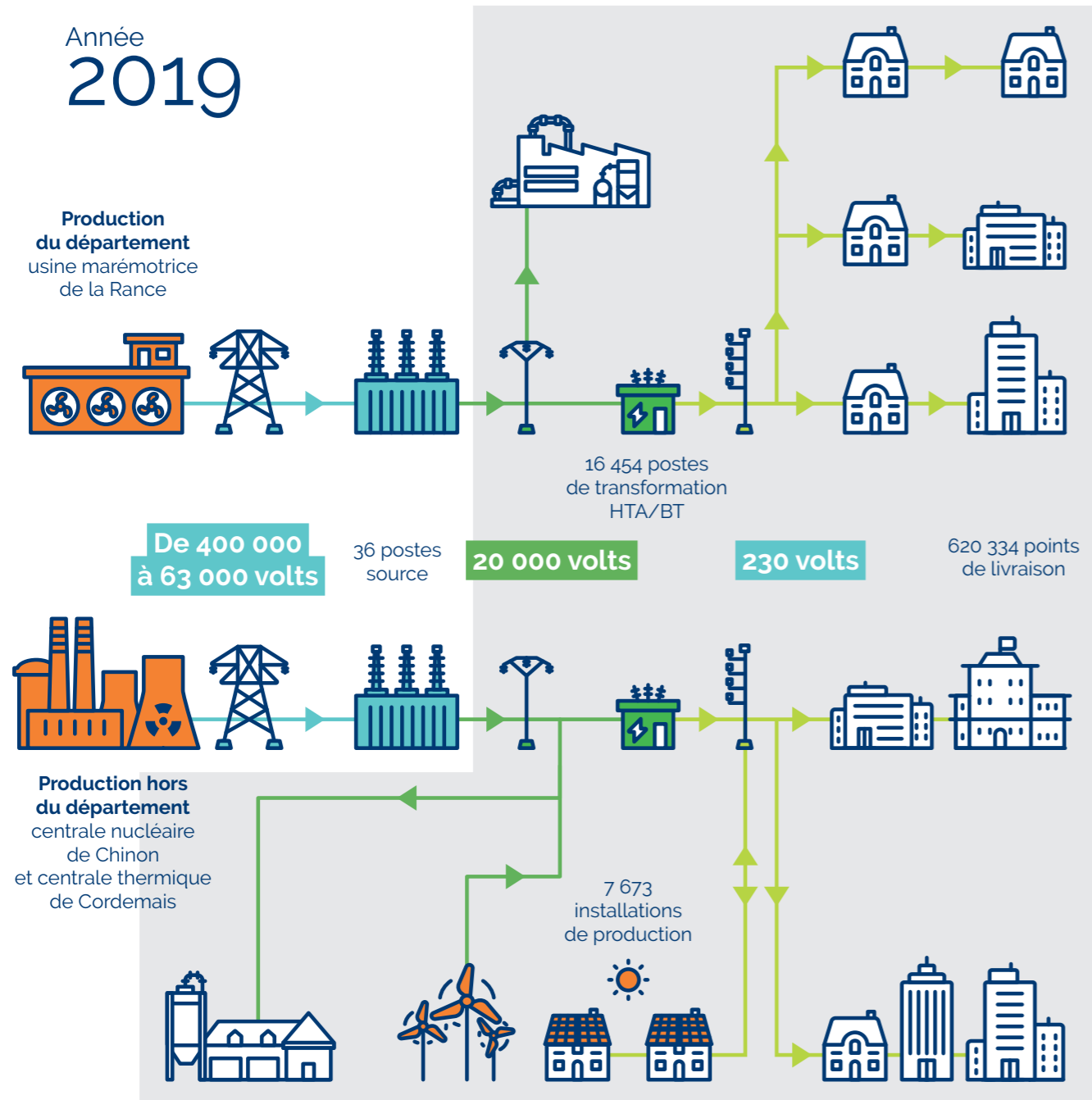
843 798 €





ANALYSER LES ACTIVITÉS DU CONCESSIONNAIRE D'ÉLECTRICITÉ

Année
2019



Données 2019

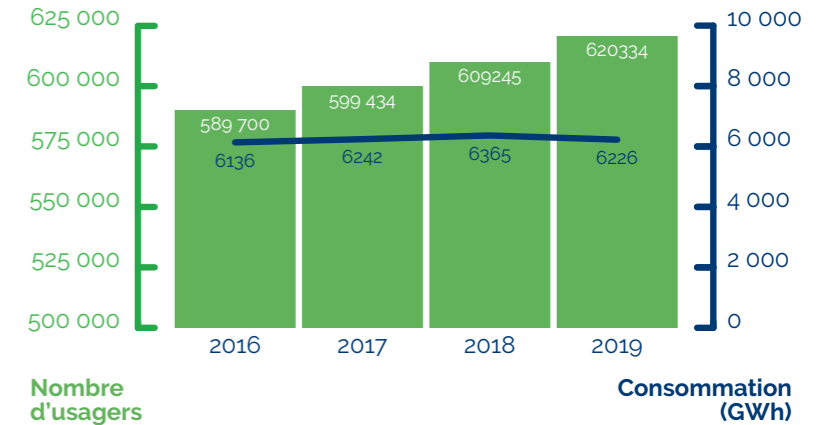
Les usagers

La population de l'Ille-et-Vilaine, composée en 2017 (entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020) de **1 060 199 habitants**, connaît une progression régulière depuis de nombreuses années.

Ce développement s'accompagne d'une augmentation du nombre d'usagers du réseau de distribution (+ 1,8 % en 2019) mais d'une stabilité des clients HTA.

Augmentation toujours importante du nombre de contrats sur le marché libre : + 19,2 % et une baisse pour le marché réglementé pour les tarifs bleus : -5,2%, (-5,6% pour les résidentiels et -2,4% pour les non résidentiels)
En 2019, 66,2 % des contrats au TRV (contre 71,2% en 2018).

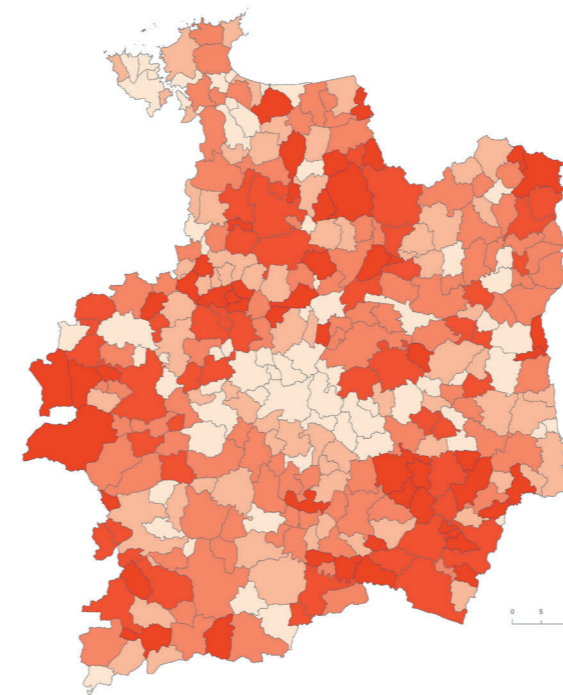
Évolution du nombre des usagers sur 4 ans



À noter en 2019 : baisse de la consommation de -2,2% malgré un nombre de consommateurs en évolution croissante (+1,8%)

La qualité de l'énergie

Critère B toutes causes confondues en 2019



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

- < ou = 30
-]30-60[
-]60-120[
-]120-180[
- > 180

Sources : Cartographie SDE35 © Septembre 2019
BD Topo © IGN © 2019

Le Critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension. Il se décline en durée moyenne des coupures annuelles (par usager, en minutes).

En 2019, le critère B*, toutes causes confondues, s'établit à **52,8 minutes pour le département** dont 32,9 liées aux incidents et 19,9 liées aux travaux.

Cette valeur est inférieure (donc meilleure) à la tendance observée durant les 6 dernières années (moyenne de 69 minutes) et reste également inférieure à l'indicateur à la maille nationale (64,3 minutes hors transport et évènement exceptionnel).

CRITÈRE B

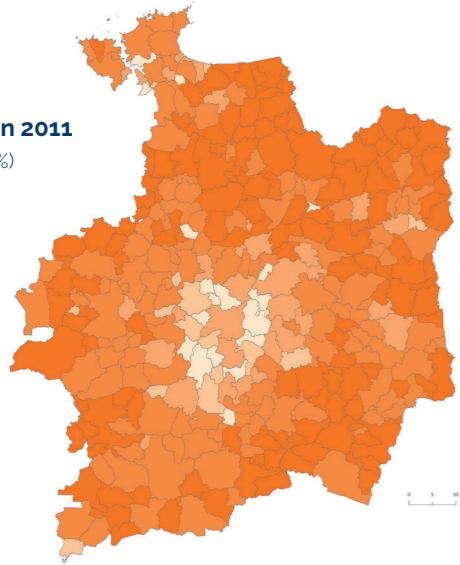
	2018	2019
Travaux BT+HTA (min)	18,5	19,9
Incidents BT+HTA (min)	36,6	32,9
Total	55	52,8

Sécurisation des réseaux électriques

Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse-tension sont les câbles les plus âgés du réseau. Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du syndicat. Depuis 2011 : 1 533km de fil nu déposé, soit 43,18 % du linéaire de fil nu (et 53 % du fil nu faible section)

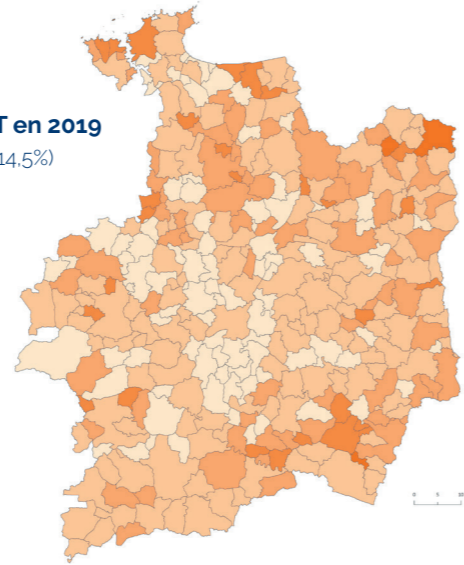
Fils nus BT en 2011

(Moyenne : 58%)



Fils nus BT en 2019

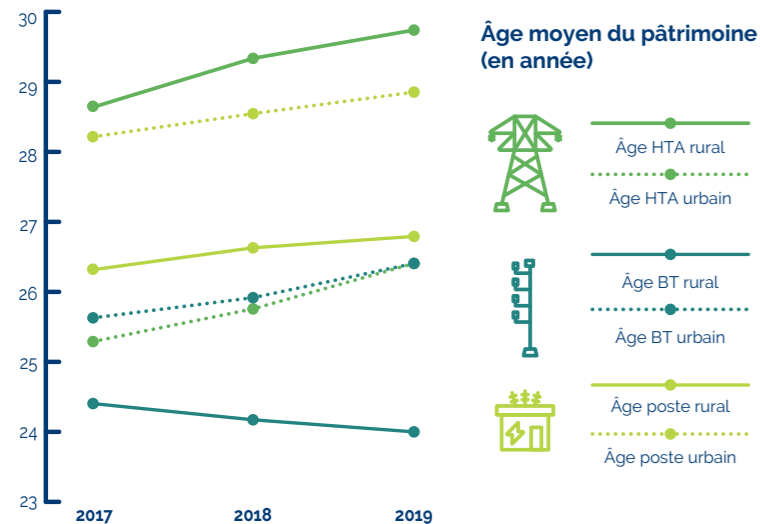
(Moyenne : 14,5%)



Taux de fils nus (en pourcentage) = 10 |10-15| |15-20| |20-30| > 30

Cartographie SDE 35 © septembre 2019
Sources : BD TOPO © IGN © 2019

L'évolution de l'âge moyen des réseaux



Le programme d'investissement réalisé par le SDE35 a permis d'inverser la courbe de vieillissement des ouvrages BT dans le secteur rural. Le programme d'investissement d'Enedis, bien que conforme aux engagements pris, apparaît comme insuffisant pour enrayer le vieillissement des ouvrages dont il a en charge le renouvellement (HTA et BT zones urbaines).

Ce vieillissement du patrimoine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service mais devra être pris en compte dans les futures politiques d'investissement.

LE PROJET ODICÉ

Depuis 2018, le SDE35 travaille avec le SyDELA (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique) et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie de Vendée) sur un projet de sécurisation du traitement des données de concession. Ce projet, dénommé Odicé (Organisation des Données et Indicateurs des Concessions d'Électricité) utilise l'outil d'automatisation Alteryx qui permet un traitement bien plus rapide et performant qu'Excel, utilisé auparavant par le SDE35.

Un des premiers cas d'usage de ce projet est l'élaboration d'une fiche d'indicateurs de patrimoine, de qualité d'énergie distribuée et de données comptables par commune. Le SDE35 proposait depuis plusieurs années ce support, qui sera accessible sur l'Extranet des collectivités à compter du second semestre 2021.

NÉGOCIER LE FUTUR CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession actuel, signé pour 30 ans prend officiellement fin au 30 juin 2022. Néanmoins, compte-tenu de l'accord-cadre conclu en décembre 2017 entre la FNCCR, France Urbaine et les concessionnaires d'une part, et d'un souhait politique de mener les négociations pour le futur contrat avant les prochaines élections d'autre part, le SDE35 travaille depuis 2018 au renouvellement de ce contrat.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

La commission dédiée au renouvellement du contrat de concession a été suspendue en 2020 suite à des désaccords manifestes entre le SDE35 et Enedis. La phase de négociation a été réamorcée avec le nouvel exécutif. La commission « Concession » nouvellement remaniée/recomposée s'est réunie le 13 novembre 2020, et les négociations avec les concessionnaires ont repris le 27 novembre 2020. Un premier groupe de travail, portant sur une annexe « Transition énergétique » s'est réuni le 7 décembre 2020.

PILOTAGE D'UNE MISSION RÉGIONALE DE CONTRÔLE

Le SDE35 est le coordonnateur d'un groupement de commande à l'échelle du PEBreizh et pilote des missions de contrôle externalisées au niveau régional.

Deux sujets de contrôle ont été portés en 2020

- **Les raccordements des producteurs, et des consommateurs en commune urbaine : audit des processus organisationnels et techniques et des factures.**
- **Les colonnes montantes : analyse de l'intégration et de la gestion de ces nouveaux ouvrages de la concession par Enedis.**

Le cabinet d'audit AEC a été retenu pour accomplir ces deux nouvelles missions, qui s'achèveront durant le premier semestre 2021.

Colonnes montantes

Mission : analyser l'intégration et la gestion de ces nouveaux ouvrages de la concession par Enedis.

Audit Raccordement en communes urbaines

Mission : analyser 60 dossiers de raccordements de productions et de consommation, depuis la demande de raccordement jusqu'à la valorisation comptable.



Mission 7 : Développer des moyens généraux adéquats



Les évolutions récentes du SDE35 et notamment l'acquisition de nouvelles compétences, impliquent de **faire évoluer les métiers et d'adapter les moyens humains et techniques.**

Pour répondre au mieux à ces nouveaux enjeux, l'équipe du SDE35 s'est étoffée en 2020 avec **l'arrivée de 10 nouveaux agents.**

Pour intégrer ces évolutions, le SDE35 avait modifié en 2019 son organisation interne avec un nouvel organigramme des services et l'arrivée de nouveaux cadres au sein du CODIR. Quelques chantiers importants ont également abouti en 2020 dans le domaine des ressources humaines : **approbation du règlement intérieur, mise en place du télétravail, mise à jour du plan de formation et engagement d'une réflexion sur l'utilisation des véhicules.**

Le second défi est numérique avec un nécessaire développement des systèmes d'information pour gagner en efficacité et en fiabilité. Il s'agit à la fois de poursuivre l'informatisation et la sécurité informatique du SDE35, tout en se dotant d'un SIG performant qui permette d'améliorer la qualité de service rendu aux collectivités et aux partenaires. **L'année 2020 a permis la mise à disposition aux agents d'outils numériques de terrain afin de faciliter notamment le travail sur les chantiers** (accès aux plans et aux outils métiers sur tablette ou équivalent) et l'utilisation pour le pôle travaux d'une nouvelle application métier (GAIOS).

Un autre enjeu de 2020 a été de poursuivre la communication sur l'ensemble des missions et projets du SDE35 avec une activité événementielle ralentie lors des différentes phases de confinement.

Un report de la communication sur l'éditorial et le digital a été réalisé avec succès.

CHIFFRES CLÉS EN 2020

28 consultations publiées pour le SDE35 (36 marchés signés)

et **15** consultations pour la SEM Energ'iv

125 journées de formation réalisées

10 nouveaux postes créés en 2020

32 000 visites sur le nouveau site internet de juin à décembre
112 tweets sur le compte @SDE35_
205,600 impressions
2 935 visites du profil @SDE35_
1 500 visiteurs sur le compte LinkedIn

MOYENS EN 2020

	Dépenses	Recettes
Percevoir et contrôler la taxe sur la consommation finale d'électricité	340 549 €	10 134 932 €
Maintenir et développer des systèmes d'information performants	562 404 €	2 181 €
Services supports	632 086 €	0 €
Charges transversales du Syndicat	831 169 €	149 401 €
	2 366 208 €	10 286 514 €



LES FINANCES DU SDE35

Un contexte sanitaire qui joue sur les finances du syndicat...

Le SDE35 bénéficie d'une assise financière solide avec une forte capacité d'autofinancement, qui lui permet de réaliser un haut niveau d'investissement sur les réseaux d'énergie (électricité, gaz), tout en s'engageant de façon conséquente sur les nouveaux enjeux liés à la transition énergétique via la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Energ'IV : mobilité bas carbone, développement des énergies renouvelables, etc.

L'objectif du SDE35 est d'offrir aux communes un service public de l'énergie efficace et de qualité.

Malgré le contexte de crise sanitaire de l'année 2020, le SDE35 a tenté de maintenir un niveau important d'investissement. Si les commandes n'ont pas faibli, en revanche, les travaux réalisés (payés) en 2020 sont en recul par rapport à 2019 de 9 millions d'euros tous réseaux confondus (réseau électrique, infrastructures d'éclairage, télécommunications...). Mais le compte administratif de l'année 2020 est surtout marqué par une baisse conjoncturelle des recettes. En effet, en raison du contexte et des évolutions des outils de gestion du SDE35, les participations du FACE n'ont pas été appelées en 2020 (soit une recette de plus de 5 millions qui ne sera comptabilisée qu'en 2021).

31 millions d'euros de dépenses réelles et 24 millions d'euros de recettes réelles.



Baisse des recettes liées à la crise covid

D'où vient l'argent ?

20% de contributions des communes sur le budget total du SDE35

42% des recettes proviennent de la taxe sur l'électricité

Autres recettes	1 121 542 €
Subventions état et région bornes de recharge	482 917 €
Participation ENEDIS (Enfouissement des réseaux)	515 000 €
Reversement Part Couverte par le Tarif (PCT) ENEDIS	843 798 €
Participation maintenance Eclairage Public	1 283 688 €
Récupération TVA	1 532 601 €
Redevances ENEDIS-EDF	4 017 257 €
Participation des collectivités et tiers	3 521 013 €
Participations FACE	603 258 €
Taxe sur l'électricité (TCFE)	10 134 932 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES (HORS RÉSULTAT)	24 056 006 €

Où va l'argent ?

DÉPENSES RÉELLES

Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	8 278 293,41 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	18 877 901,41 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	182 365,91 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	135 690,97 €
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 377 445,47 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	97 378,82 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	2 366 208,07 €

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES

31 315 284,06 €

Zoom sur

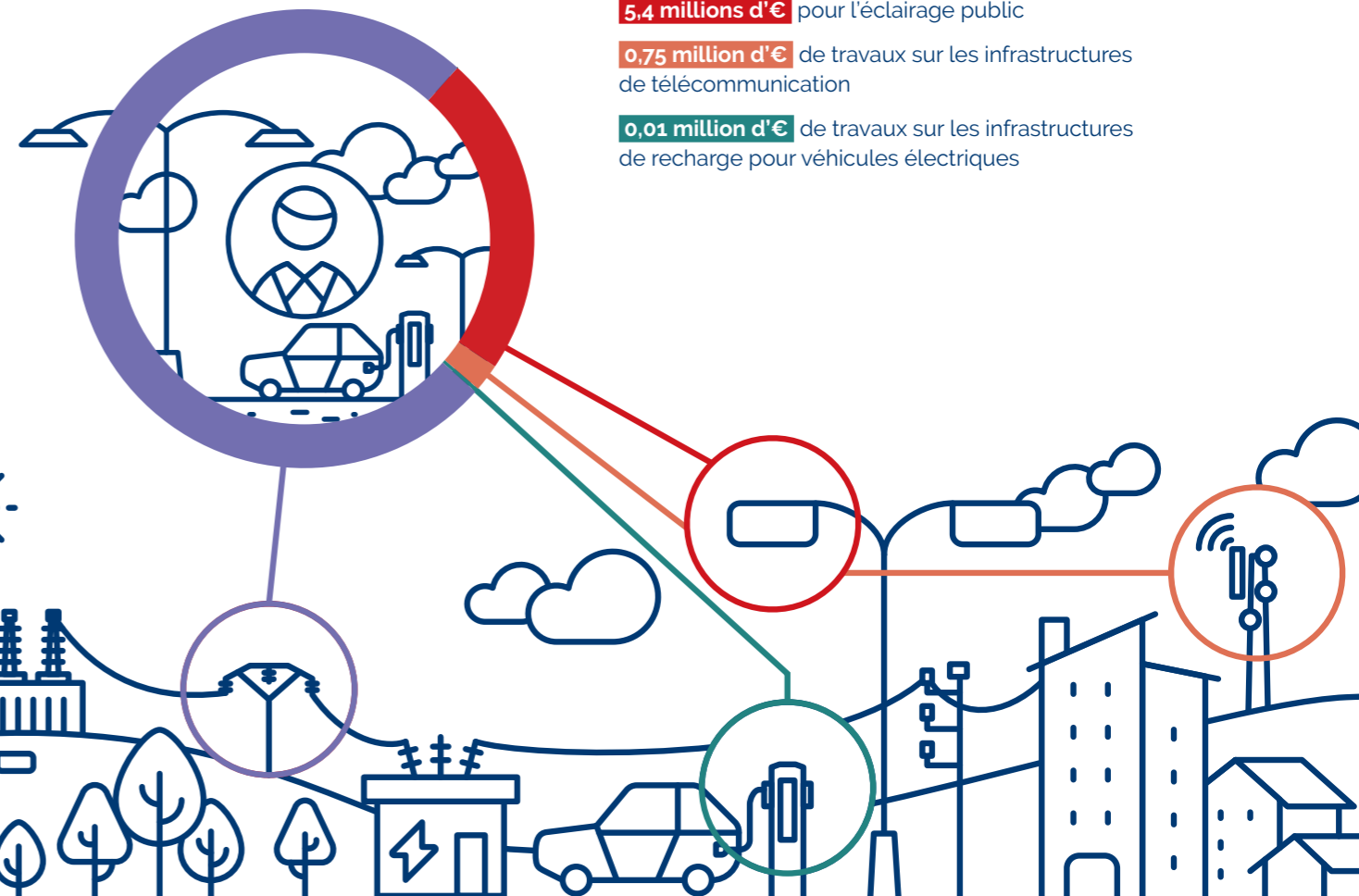
22,2 M€ de travaux en 2020 dont notamment :

16 millions d'€ pour les réseaux électriques

5,4 millions d'€ pour l'éclairage public

0,75 million d'€ de travaux sur les infrastructures de télécommunication

0,01 million d'€ de travaux sur les infrastructures de recharge pour véhicules électriques

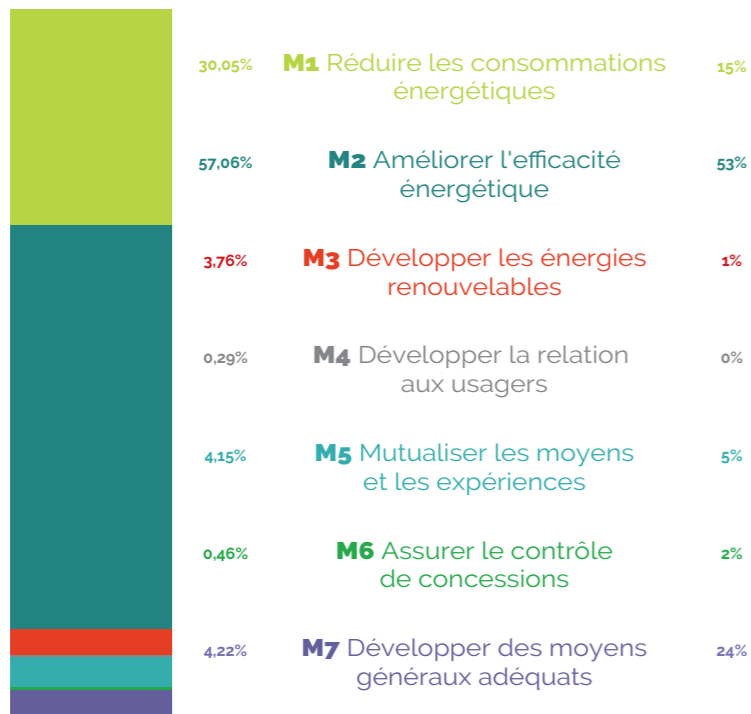


Et en 2021 ?

Les dépenses et recettes prévisionnelles par mission

MISSIONS	DÉPENSES	RECETTES
M1 Réduire les consommations énergétiques	20 687 084,28 €	7 623 000 €
M2 Améliorer l'efficacité énergétique	36 215 544 €	21 692 750 €
M3 Développer les énergies renouvelables	280 811 €	431 700 €
M4 Développer la relation aux usagers	214 828 €	0 €
M5 Mutualiser les moyens et les expériences	2 354 557 €	1 687 340 €
M6 Assurer le contrôle de concessions	273 696 €	850 000 €
M7 Développer des moyens généraux adéquats	4 745 754 €	10 393 490 €
TOTAL	64 772 275,27 €	42 678 280 €

DÉPENSES



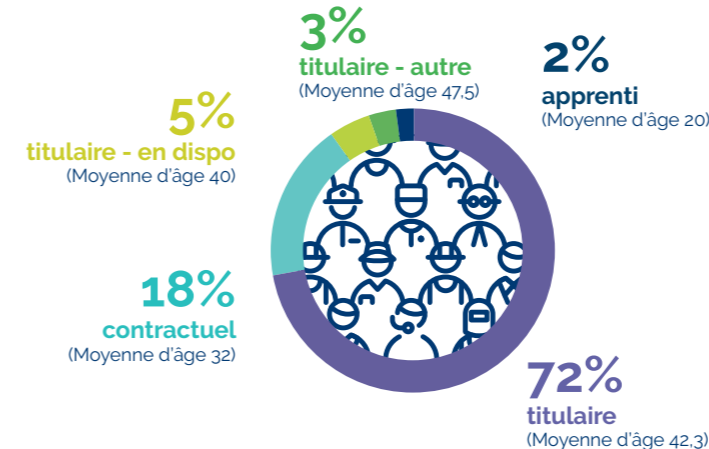
RECETTES



LES MOYENS HUMAINS : UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

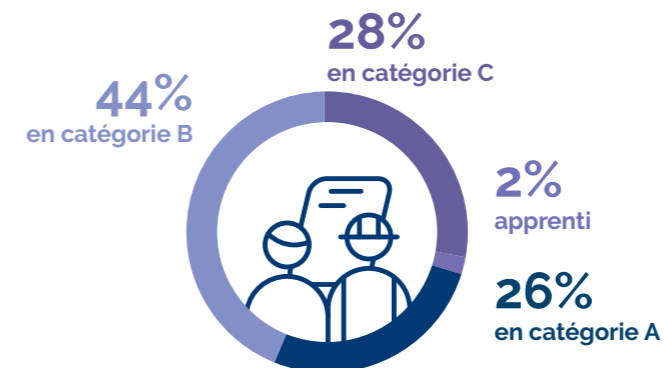
En 2020, le SDE35 a poursuivi son développement et a étoffé son équipe pour toujours mieux répondre aux besoins des collectivités d'Ille-et-Vilaine sur des missions variées qui demandent transversalité et compétences techniques précises, notamment sur des sujets d'expertise telles que les énergies renouvelables ou les mobilités bas carbone, etc. La direction s'organise autour d'un Directeur et de deux Directrices adjointes tandis que les équipes sont réparties en 9 pôles : moyens généraux, communication, systèmes d'informations, concessions, éclairage, travaux, études et urbanisme, topographie, énergie et mobilité.

61 agents employés par le SDE35

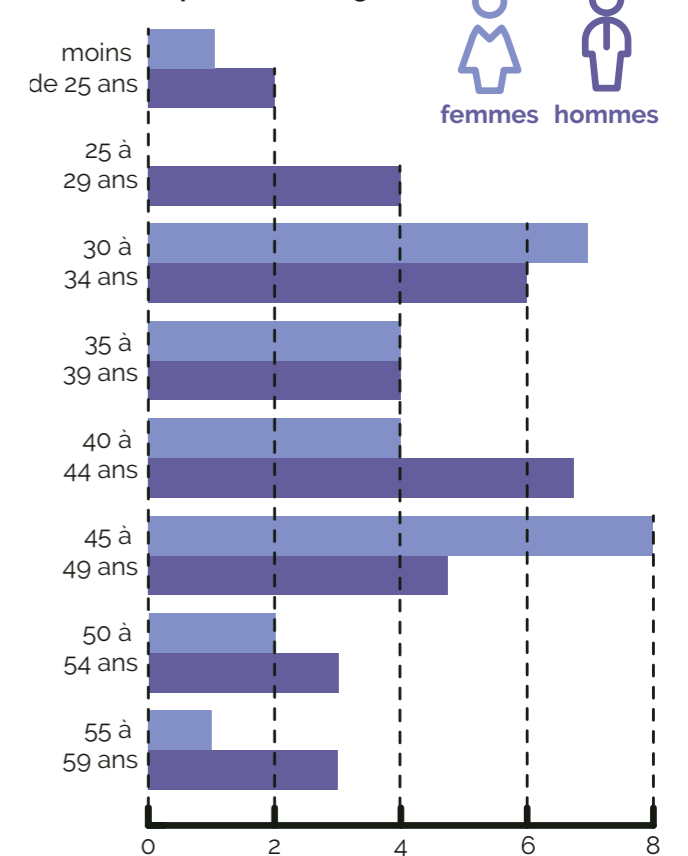


La moyenne d'âge des agents du SDE35 est de 40 ans, en baisse par rapport à 2019.

Répartition des agents par catégorie



Répartition des agents



L'effectif global, de 52 agents au 31/12/2019 est aujourd'hui de 61 agents (y compris agents en disponibilité, en cours de radiation, en congés parental, contractuels...)

Formations

125 jours sont consacrés à la formation des agents du syndicat (Non compris les préparations au concours et les moocs)

Soutenir la jeunesse

3 stagiaires et 1 alternant ont été accueillis au SDE35 en 2020. Cette politique d'accueil et d'intégration des jeunes professionnels est menée depuis plusieurs années au SDE35, et résonne de façon d'autant plus importante en ces temps de pandémie où beaucoup de jeunes ont de réelles difficultés pour accéder à la vie professionnelle.



Gaëlle VAIDY,
Assistante de direction

D'où viens-tu et pourquoi avoir postulé au SDE ?

Après avoir passé 23 ans au service de la commune de Noyal/Vilaine en travaillant tour à tour dans le social, la communication puis la culture, m'est apparue clairement la nécessité (et l'urgence !) d'entamer une nouvelle histoire !

L'envie de connaître une autre expérience professionnelle a été plus forte que le confort de rester sur un poste maîtrisé. En m'occupant d'une salle de spectacle, j'ai pu tricoter des compétences très diverses, tant en administration, gestion financière ou accueil, qu'en encadrement, organisation ou création artistique ! Je suis tombée sur l'offre d'emploi du SDE35, en pleine période de confinement (le 1er), et il m'a semblé me reconnaître dans les missions à exercer. L'assistantat de direction je connaissais... ne restait plus qu'à transposer mes compétences dans un secteur tout nouveau pour moi, celui des énergies. Après tout, accompagner des artistes ou des élus... ça devait bien être un peu pareil !!! Je suis tombée d'accord avec l'équipe de direction (par Zoom !) pour relever ce défi et j'ai fait ma rentrée au SDE35 le 17 août 2020, au Pôle Moyens Généraux.

Comment s'est passée ton arrivée en plein confinement ?

Au moment de ma prise de poste, nous étions entre 2 confinements. J'ai démarré sur les chapeaux de roues avec la préparation des élections des délégués communaux dans chacun des Pays du département. Les déplacements étaient possibles, les rassemblements aussi, nous avons dû avancer masqués, mais on a pu avancer quand même ! Le plongeon dans le grand bain s'est donc fait très rapidement pour moi et au meilleur des moments : le nouveau mandat allait débuter, nous serions plusieurs à connaître la nouveauté...

Au SDE35, j'ai reçu un accueil excellent, bienveillant et souriant malgré le contexte. Cet état d'esprit dans l'équipe a certainement été facilité par les moyens mis en place pour assurer la continuité de service avec une volonté d'offrir aux agents des conditions optimales : équipement de PC portables, accès au VPN, possibilité de télétravail maintenue après le confinement, outils informatiques déployés pour les échanges en distanciel, prêt de matériel, etc... Je pense que tout cela a contribué à la sérénité que j'ai ressentie malgré la surcharge de travail de chacun.

Concrètement, comment as-tu fait pour t'intégrer au SDE et dans ton poste tout en travaillant 100% à distance ?

Je ne suis pas restée « la petite nouvelle » très longtemps, les recrutements se sont enchaînés. Mon intégration a été assez rapide. J'ai eu le temps de rencontrer un peu tout le monde avant l'arrivée du 2ème confinement. L'entraide a continué de s'exercer même à mesure que le présentiel se faisait rare. Le service informatique a œuvré pour que les liens soient maintenus, entre les agents et aussi avec les collectivités. Les instances ont toujours pu se tenir, en présentiel, en distanciel, en un peu des deux... le choix étant laissé aux élus. Le contexte de cette prise de poste m'a sûrement obligée à plus d'autonomie et de prise d'initiatives, ce qui finalement est une bonne chose ! Il a fallu s'adapter rapidement et réinventer des fonctionnements, comme par exemple permettre aux membres du comité syndical de suivre une réunion par téléphone, ou de voter le budget à distance grâce à un module de sondage...

“ LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un important travail a été mené en 2019 et 2020 avec les agents pour rédiger un règlement intérieur pour la structure. Ce nouvel outil qui dresse les règles de fonctionnement de la collectivité, rappelle les droits et les obligations des agents, les règles en matière d'hygiène et de sécurité... a été approuvé par le comité syndical le 2 décembre 2020.

Adapté aux nouveaux besoins qui ont émergé ces dernières années, il vise également à permettre aux agents une souplesse dans l'organisation des temps professionnels et personnels.

“ MISE EN PLACE DE FORMATIONS MOOC

Le MOOC (Massive open online course) est un nouveau type de formation en ligne. Il permet de former gratuitement sur une multitude de sujets.

Le temps que les organismes de formation s'adaptent à la crise sanitaire et proposent leurs propres formations en ligne, la direction a validé un listing de formations accessibles et correspondant aux besoins des agents du SDE35. Ceux-ci ont pu y participer.



Décès de JEAN-LUC TOSTIVINT

Jean-Luc est décédé brutalement le 24 février 2020. Sa disparition a beaucoup ému les équipes tant sa présence fidèle et constante au SDE35 était appréciée. Jean-Luc avait travaillé à la mairie de Talensac ainsi qu'au syndicat d'électrification de Montfort-sur-Meu.

Il avait ensuite rejoint le SDE35 en 2005 en tant qu'assistant de direction au sein du pôle moyens généraux où il organisait notamment le lien avec les élus du comité. Ceux qui l'ont connu et ont travaillé à ses côtés, agents comme élus, se souviennent de sa disponibilité, sa discrétion et de son implication. Son souvenir reste gravé dans les cœurs.



Focus COVID

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ET PROTECTION DES SALARIÉS

Dès le 16 mars 2020, le SDE35 a mis en place un plan de continuité d'activité pour répondre aux enjeux de sécurisation des agents du SDE35 et au maintien des missions essentielles du service public local. Ce plan définit les modalités de fonctionnement de l'activité des pôles du SDE35 ainsi que les mesures de prévention prises pour les agents.

Ce plan prévoit notamment la mise en place du télétravail à 100% pour tous les agents pendant les périodes de confinement et de crise sanitaire, la désignation d'un référent COVID, la mise en place des ASA (autorisations spéciales d'absence) entre le 16 mars et début juillet 2020 afin de rémunérer les heures non travaillées par les agents dépourvus de mode de garde lors des périodes de confinement.

Le SDE35 avait délibéré en février 2020 pour mettre en place le télétravail dans la structure. Les serveurs informatiques étaient déjà équipés et configurés pour le travail à distance et les marchés pour l'équipement des agents en PC portables étaient lancés. Aussi, l'équipe SI du SDE35 a pu, dès le début du confinement, déployer les outils nécessaires pour que les agents poursuivent leur activité à distance.

Organigramme - Juin 2021

Olivier DEHAESE
Président



DIRECTION GÉNÉRALE

David CLAUSSE
DG

Elodie FAUSSURIER
DGA

Ana SOHIER
DGA

Chiara ZANASI
Chargée de mission
Pôle Energie Bretagne
02 99 23 98 42



SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET SIG

Parallèlement au déploiement de nouveaux services pour les agents, un important travail de fiabilisation de la base patrimoniale de l'éclairage s'est poursuivi en 2020 avec l'aide des entreprises de maintenance d'éclairage public depuis le mois de juillet 2020. Depuis novembre 2020 le SDE35 a mis à disposition des entreprises de maintenance d'éclairage public un outil informatique facilitant la mise à jour de la cartographie du patrimoine du réseau d'éclairage public pour les travaux d'éclairage public.

Sécuriser le système d'information métier

Le SDE35 a déployé progressivement tout au long de l'année 2020 son nouvel outil de gestion des affaires (GAIOS). C'est d'abord le service Etudes du SDE35 qui a ouvert le bal, suivi par les agents du pôle travaux qui gèrent leurs opérations du marché de travaux 2019-2022 via cet outil depuis le 15 octobre 2020. Il est prévu que les agents du pôle Eclairage Public passent également sous cet outil avant la fin du 1^{er} semestre 2021.

Intégrer les données de géodétection des réseaux Eclairage Public

L'année 2020 a été aussi l'occasion d'initier l'intégration des données de géodétection des réseaux de l'éclairage public (classe A). La méthodologie a été finalisée et les premières communes livrées ont été intégrées au fil de l'eau. Désormais les réseaux des communes détectées sont intégrés dans l'outil de cartographie XMAP. Ce travail sera poursuivi au fil de l'eau sur la durée du projet « géodétection des réseaux d'éclairage public ».

Généralisation du télétravail



L'informatisation du SDE35 s'est poursuivie cette année avec la finalisation du projet d'équipement des agents en outils mobiles (ordinateurs portables tactiles convertibles, ordinateurs portables et téléphones mobiles). Ce travail a permis d'assurer la continuité de l'activité du SDE35 durant les deux périodes de confinement. Si on parlait d'initialisation et de phase test en 2019, l'année 2020 a nettement accéléré le processus et le télétravail a été généralisé en quelques jours. Une mise en place rapide et efficace grâce au travail préalablement initié en 2019 sur le VPN : une solution technique VPN (virtual private network) permettant d'accéder depuis l'extérieur aux ressources informatiques internes (fichiers, applications intranet, serveurs, etc...) de façon sécurisée a été déployée, testée et validée avant le 1^{er} confinement.

Déployer une plateforme SIG transversale

Depuis fin 2019, le SDE35 dispose d'une nouvelle plateforme SIG transversale. Cette mise en place a été l'occasion de remettre à niveau de nombreux référentiels de données (communes, cadastre, réseaux, etc...). Cette plateforme est en capacité de s'interfacer avec les différentes briques métiers du SDE35 et de mettre à disposition des informations géolocalisées à destination des agents et des élus. En complément, le SDE35 s'appuie sur une plateforme SIG hébergée, pour des actions de communication grand public (site internet) dont la disponibilité est garantie. En 2020, cette plateforme a permis de produire des cartes web et applications web qui ont été intégrées dans le site internet du SDE35 et dans l'extranet du SDE35.

Fiabiliser les bases de données Eclairage Public

Parallèlement au déploiement de nouveaux services pour les agents, un important travail de fiabilisation de la base patrimoniale de l'éclairage s'est poursuivi en 2020 avec l'aide des entreprises de maintenance d'éclairage public. L'objectif est de résorber la récupération des données des travaux du marché 2014-2018 avant la fin du 1^{er} semestre 2021. Depuis novembre 2020, le SDE35 a mis à disposition des entreprises de maintenance d'éclairage public un outil informatique facilitant la mise à jour de la cartographie du patrimoine du réseau d'éclairage public pour les travaux d'éclairage public.

“ UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'ensemble des supports de communication (publications, outils numériques/événementiels), développés par le syndicat a pour objectif de valoriser son territoire, de sensibiliser les collectivités adhérentes aux enjeux énergétiques et de donner plus de visibilité sur le rôle et les activités du SDE35 au quotidien.

Le SDE a su digitaliser sa communication pour maintenir le lien :

Des fiches pratiques en ligne sur onglet « nos publications » : une dizaine de fiches supplémentaires



Formations en webinaire

Un parcours de formation en 10 séances à destination des nouveaux élus afin de se familiariser avec les compétences du SDE35.



Newsletter du SDE avec 3 modèles

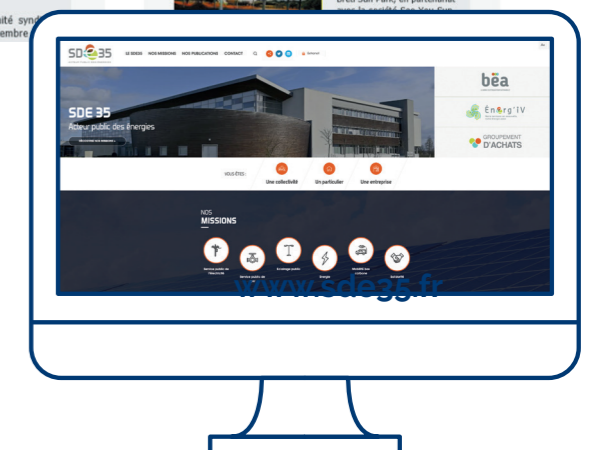


Sortie du nouveau site internet du SDE35 accompagné d'un extranet pour les délégués du SDE35

L'année 2020 a permis d'effectuer un travail important de refonte du site internet du SDE35.

Le nouveau site internet est désormais disponible www.sde35.fr et répond aux 3 qualités suivantes :

- **INTUITIF**, site très pratique d'utilisation qui propose différentes entrées par thématiques, profils d'utilisateurs afin de suivre aisément l'actualité du syndicat d'énergie et d'Energ'iv ou bien d'accéder directement à une information ciblée.
- **DYNAMIQUE**, site qui fait découvrir les évolutions récentes du SDE35 liées à la transition énergétique. On parle d'innovation, de mobilité bas carbone, de réseaux intelligents, de production photovoltaïque, etc. Le tout en images et en vidéos.
- **TRANSPARENT**, un site qui met à disposition l'ensemble des actes administratifs et autres documents règlementaires (comptes rendus, délibérations, guide des aides financières, etc.). En tant que collectivité territoriale, le syndicat d'énergie est très vigilant à assurer cette transparence, autant vers les élus que vers les citoyens.



Comité du SDE35

COLLÈGE ÉLECTORAL DÉLÉGUÉ/E TITULAIRE COMMUNE / EPCI DÉLÉGUÉ/E SUPPLÉANT COMMUNE / EPCI

Groupe 1 - Délégué(e)s des communes

Pays de Brocéliande	Murielle DOUTE-BOUTON	Plélan-le-Grand	Bruno BOURGEOIS	Bréal-sous-Montfort
	Soazig LE TROADEC	Saint-Thurial	Eric TOXE	Saint-Uniac
Pays de Fougères	Loeiz RAPINEL	Val-Couesnon	André PHILIPOT	Laignelet
	Diana LEFEUVRE	Fougères	Mickaël TIERCIN	Javené
Pays de Redon	Franck PICHOT	Pipriac	Marc CHRISTIE	Saint-Ganton
Pays de Rennes (hors RM)	Jean-Claude BELINE	Châteaugiron	Gabriel PIROT	Servon-sur-Vilaine
	Mickaël MARDELE	Ercé-près-Liffré	Ronan SALAUN	Liffré
	Marine KECHID	La Mézière	Raymond BERTHELOT	Vignoc
Pays de Saint-Malo	Stéphanie CHEREL	Dol-de-Bretagne	Guillaume PERRIN	Saint-Malo
	Isabelle FAISANT	Vieux-Viel	Alain COSSONNIERE	Hirel
	Olivier IBARRA	Trévérien	Régis BOLIVARD	Tinténiac
	Jean-François RICHEUX	St-Père-Marc-en-Poulet	Philippe MEHOUS	La Richardais
	Christelle LONCLE	Saint-Guinoux	-	-
Pays de Vitré	Hubert DESBLES	Châteaubourg	Philippe CHAVROCHE	Taillis
	Loïc GODET	Amanlis	Joseph MARECHAL	Le Pertre
	Michel JEULAND	Domagné	Philippe MAIGNAN	Vitré
Pays des Vallons de Vilaine	Morgane VANDENBUSSCHE	Poligné	Jean LEMOINE	Guichen
	Franck NOEL	Lassy	Nicolas PASDELOU	Bain-de-Bretagne

COLLÈGE ÉLECTORAL DÉLÉGUÉ/E TITULAIRE COMMUNE / EPCI DÉLÉGUÉ/E SUPPLÉANT COMMUNE / EPCI

Groupe 2 - Délégué(e)s des EPCI

Pays de Brocéliande	Christophe MARTINS	Montfort Communauté	Michel DUAULT	Brocéliande
Pays de Rennes (hors RM)	Olivier LE BIHAN	Liffré-Cormier	Pascal DEWASMES	Val d'Ille-Aubigné
Pays de Saint-Malo	André DAVY	Pays du Mont St-Michel	-	-
Pays de Fougères	Jean-Yves EON	Couesnon Marches de Bretagne	-	-
Pays de Vitré	Thierry RESTIF	Pays de la Roche aux Fées	Jean-Noël BEVIERE	Vitré

Groupe 3 - Délégué(e)s de Rennes Métropole

Rennes Métropole	Olivier DEHAESE	Acigné	David GENDRON	Chevaigné
	Daniel GUILLOTIN	Rennes	Jean-Marie GOATER	Rennes
	Béatrice HAKNI-ROBIN	Rennes	Pierre JANNIN	Rennes
	Valérie EUN	Chavagne	Yann HUAUME	Saint-Sulpice-la-Forêt
	Olivier ROULLIER	Rennes	Valérie BINARD	Rennes
	Jean-Paul VUICHARD	Laillé	Simon GEORGEAULT	Orgères
	Yvonnick DAVID	Corps-Nuds	Sébastien GIRARD	Vern-sur-Seiche
	Yannick GABORIEAU	Cesson-Sévigné	Jérôme MARQUET	Montgermont
	Vincent POINTIER	Thorigné-Fouillard	Gaël LEFEUVRE	Thorigné-Fouillard
	Michel CAILLARD	Chantepie	Chantal PETARD-VOISIN	Le Rheu
	Laurent HAMON	Rennes	Matthieu THEURIER	Rennes
	Karine CHÂTEL	Saint-Armel	Antoine FRIN	L'Hermitage
	Lucile KOCH	Rennes	Nadège NOISETTE	Rennes

PRÉSIDENT

VICE-PRÉSIDENT(E)S

MEMBRES BUREAU

Glossaire

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AMF Association des Maires de France

AMO Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

AODE Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité

BT Basse Tension (ligne électrique)

BTA Basse Tension Aérienne (ligne électrique)

CAO Commission d'Appel d'Offres

CCSPL Commission Consultative des Services Publics Locaux

CGCT Code Général des Collectivités Territoriales

CNFPT Centre National de la Fonction Publique Territoriale

COD Collectivité Organisatrice de la Distribution

CRAC Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire

CU Certificat d'Urbanisme

DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DICT Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

DIUO Dossier d'Intervention Ulérieure sur Ouvrage

DMA Départ Mal Alimenté

DT Déclaration de Travaux

EDF Electricité de France

EP Eclairage Public

EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ER Electrification Rurale

ERDF Electricité Réseau Distribution de France

FACE Financement des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale

FCTVA Fonds de Compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée

FEPL Fédération des Entreprises Publiques Locales

FNCCR Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

FSL Fonds de Solidarité pour le Logement

GNV Gaz Naturel Véhicule

GWh Giga Watt Heure

HT Haute Tension (ligne électrique)

HTA Haute Tension Aérienne (ligne électrique)

IGN Institut National de l'information Géographique et forestière

IRVE Installation de Recharge pour Véhicules Electriques

kVA Kilo Volt Ampère

kV Kilo Volt

MVA Méga Volt Ampère

MWh Méga Watt Heure

NOME Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité

NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PCB Polychlorobiphényle

PCE Point de Comptage et d'Estimation (EDF)

PDL Point de livraison

PCRS Plan Corps de Rue Simplifié

PEB Pôle Energie Bretagne

PCDMR Programmation Coordonnée de Développement et de Modernisation des Réseaux

PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

SEM Société d'Économie Mixte

SIG Système d'Information Géographique

SMILE Smart Ideas to Link Energies

SRCAE Schéma Régional Climat Air Energie

SRU Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)

TCC Toutes Causes Confondues

TCFE Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

TEPCV Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

TLE Taxe Locale sur l'Electricité

TPN Tarif de Première Nécessité

TRV Tarifs Réglementés de Vente

TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

UH Urbanisme et Habitat (loi)

VM Vapeur de Mercure

VRD Voirie et Réseaux Divers

ZA Zone d'Activité



Agents présents en 2020 et 2021

Notes

Notes



Syndicat Départemental d'Énergie 35

Village des Collectivités d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX

Tél. 02 99 23 15 55 - sde35@sde35.fr



Béa, les Bornes Electriques pour Automobiles du SDE35



SDE35